

Sénégal : Détournements de fonds Covid provoquent indignation et colère

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

MERCREDI 28 DECEMBRE 2022

1253

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Concertations sur la Transition

Les religieux ouvrent le débat



Préparatifs du 9ème congrès de l'URTEL :
L'heure du bilan a sonné !



Présidence de la FMBB : Me Jean Claude Sidibé
détaille son programme d'action



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

27 Nov.
2022

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

217

Nouveaux cas confirmés

00

Nouveaux guéris

00

Nouveaux décès

00

Au cours des dernières 24 H

VACCINATION

639 166 Vaccinations incomplètes

2 719 810 Vaccinations complètes

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

32 768

Guéris

31 948

Décès

743

dont 02 font l'objet d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.12



P.17



P.27



/ Une /



Concertations sur la Transition : Les religieux ouvrent le débat

P.5

/ Brèves /



Refondation : Les membres du CINSERE-ANR reçus par le président de la transition
Transition : Œuvres sociales du Président de la Transition se poursuit et se diversifie davantage

P.12

P.12

Assemblée Générale Ordinaire de la Mutuelle de l'Armée de Terre : Les mutualistes en conclave pour donner une nouvelle dynamique à l'organisation au profit des adhérents
Lutte contre le trafic de drogue : Un faux « officier » et sa bande pris la main dans le sac
Éducation : La ministre Sidibé Dédéou Ousmane rencontre les acteurs du secteur à Sikasso
Tessit de nouveau sous embargo : Des autorités locales tirent la sonnette d'alarme

P.13

P.13

P.14

P.14

/ Actualité /



Formation des PME : Insuffler une nouvelle dynamique à l'entrepreneuriat

P.17

Le pari de la transformation du CMTR en une chambre consulaire dynamique en marche :

Les transporteurs maliens ont un nouveau siège

P.18

Préparatifs du 9ème congrès de l'URTEL : L'heure du bilan a sonné !

P.19

Atelier d'évaluation des activités de 2022 et de planification 2023 : L'APEJ voit grand malgré les difficultés

P.20

Reconnaissance de la nation : Elhadj Lassana Sidi Mouleikafou désigné trésor humain vivant

P.22

Semaine de Loisirs de l'Enfance de Bamako (SELEBA) : Développer l'esprit de créativité des enfants à travers des jeux

P.23

/ Politique /



Lourd héritage des coups d'état militaire : Quel sort pour le Mali après Assimi ?

P.25

La crise ivoiro-malienne tend vers son épilogue : Un compromis sans compromission semble être trouvé

P.27

/ Culture & société /



Célébration de la fête de Noël : Les fidèles chrétiens prient pour la paix et le vivre-ensemble

P.29

/ International /



Affaire 28 septembre : Après débats, la décision sur le dossier du Col Bienvenu Lamah attendue le 3 janvier 2023

P.30

Sénégal : Détournements de fonds Covid provoquent indignation et colère

P.31

/ Sport /



Sénégal : La fédération a finalement pris une forte décision pour Aliou Cissé

P.33

Présidence de la FMBB : Me Jean Claude Sidibé détaille son programme d'action

P.34

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra, Bokoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :** Fatou SISSOKO

Madouwa Prestige

Organic Herbal Teas



Tisane Madouwa

SCAN FOR INFO



Pour Femme / For Women

Tisane Damou

Lutte contre la sècheresse vaginale, infections urinaires donne une odeur fraiche / Revered by African Community for reducing urinary track infections, promoting natural vaginal moisture and neutralizing undesirable oders.

Ingredients: Nep nep & gongoli, gloue de gerofle, et plante secrète / nep nep & gongoli, cloves, miscellaneous herbs native to Mali, Africa.



20 tea bags / 100% natural

New York - USA : +1347 538 6505 / Mali - Africa : +223 95 36 37 22

Email : madouwa2019@gmail.com - Site : madouwaprestige.com

Concertations sur la Transition

Les religieux ouvrent le débat



Le Groupement des Leaders Spirituels Musulmans du Mali (GLSM) décide de jouer sa partition pour – dit-il- conjurer les menaces qui planent sur le Mali en cette période de transition. Pour cela, il convie la classe politique et la société civile à se concerter sur le devenir du Mali. Louable intention sans doute ! Mais malheureusement le contexte général et surtout certains précédents font planer des doutes sur les réelles intentions du président du Haut Conseil Islamique du Mali et de certains de ses amis. En effet, les maliens se rappellent encore les dribbles de l'imam Mahmoud Dicko alias Messi de de Badala mais aussi des récentes déclarations de Ousmane Madani Haidara invitant ses ouailles à se tenir prêt pour investir le champ politique.

Est-ce pour dissiper ces malentendus que la première rencontre qui s'est tenue le jeudi 22 décembre a débuté par d'importantes clarifications. En effet, immédiatement après les mots d'ouverture de Thierno Hady Thiam, Macki Bah a pris la parole pour dire que la chaîne internationale de radio RFI a totalement déformé les propos tenus la semaine dernière par Ousmane Madani Haidara. Il a précisé qu'il n'a jamais été question pour le Groupement d'engager un bras de fer avec la Transition qu'eux soutiennent au demeurant. C'était au contraire un appel à la cohésion nationale sans arrière-pensée ni agenda caché. RFI n'a donc traduit ni sa pensée ni ses propos.

Toujours, selon Macki Bah, Le GLSM a défendu un islam tolérant au moment de l'occupation d'une partie du pays par des radicaux.

Pour autant-a-t-il poursuivi - le Groupement fait des constats : les menaces montent et les adversaires contre notre souveraineté œuvrent contre nous. Ils veulent notre humiliation, qu'à Dieu ne plaise.

Mais depuis 2012 le pays est par terre. Cela est dû à notre faute et aux actions des cellules terroristes dormantes. En tant que religieux nous pouvons faire face à celles-ci. Mais nous avons besoin de vous pour les aspects politiques que nous ignorons. Nous avons besoin de vous tous ; des soutiens de la Transition et de ceux qui s'opposent. C'est pourquoi nous nous demandons l'union sacrée. Mais nous refusons la déstabilisation du Mali et combattons ceux qui ont le dessein.

Pourquoi ne pas donc élaborer un document à l'intention de la Transition qui fait un bon travail et aller ensemble pour conjurer les menaces qui planent et pacifier nos relations avec nos voisins.

Nous proposons, pour cela, d'aller vers une table ronde face à des ennemis extérieurs et pour corriger les éventuelles erreurs. Ce qui sera notre contribution à la construction nationale.

Nous prions Allah de ne faire aboutir aucun agenda caché. Ceux qui pensent que nous sommes contre la Transition se trompent. Nous voulons que nous puissions parler du

Mali sans aller sur le boulevard ou sans faire de grèves. Pour permettre une Transition apaisée car si nous sommes unis que nous pouvons conjurer les menaces qui planent sur notre pays.

Nous faisons cette démarche après nos séances de prières et d'invocations.

Tel est le message et les objectifs de Ousmane Madani Haidara et du Groupement afin que tous soient écoutés.

Après ces propos, les chasseurs Dozos ont regretté qu'il leur soit interdit d'avoir leurs divinités. Alassane Aba de la CODEM, a quant à lui reproché aux religieux d'être à gauche et à droite et les a invités à clarifier leur position car selon lui le « Mali appartient à nous tous ». Une façon de critiquer l'appel à œuvrer pour la réussite de la Transition assimilé à un soutien au gouvernement.

Pour Dr Modibo Soumaré, le président du Cadre des partis et regroupements politiques pour le retour à l'ordre constitutionnel : « **Tout propos donne lieu à des insultes. Il nous faut défendre la laïcité car les djihadistes ne cherchent que des prétextes. Quelle solution peut-on trouver sans diagnostic ? Or rien ne va aujourd'hui. Personne ne peut s'opposer au monde entier. 800 écoles sont fermées et des récoltes brûlées. Le pays va mal. Il faut la neutralité et l'inclusivité** ».

La plupart des autres intervenants ont souhaité que les débats ne soient pas ainsi ouverts avant la mise en place de commissions respectivement chargées de l'organisation d'une prochaine table-ronde largement inclusive et de l'élaboration de ses Termes de référence. La présidence de ces commissions a été confiée sur demande de nombreux participants au Groupement et la Vice-présidence à l'Union Nationale des Travailleurs du Mali (UNTM).

Étaient présents de nombreux représentants de partis politiques, de syndicats et d'autres organisations de la société civile.

■ Moctar Sow

■ NIANG TV

Affaire des 46 militaires ivoiriens : La chambre d'accusation de la Cour d'Appel de Bamako renvoie le dossier pour jugement. Une assise spéciale prévue jeudi prochain à cet effet.



■ Alou Badra Haïdara

Félicitations à mon cher ami et frère Abdoulaye Kaya, Directeur général de l'ANADEB, décoré au grade de Chevalier de l'ordre national du Mali pour services rendus à la Nation.



■ Youssouf Diallo

Le Grand prix cycliste du Pr Dioncounda Traoré a été couru le samedi 24 décembre dernier sur le boulevard de l'indépendance. Ils étaient 40 cyclistes à prendre part à cette compétition majeure de la fédération malienne de cyclisme. Il a été couru sur une distance de 75 km entre le boulevard de l'indépendance et Kati, en aller retour, et sur un circuit de 5 tours devant la bourse du travail.



■ Bacary Camara

Actualité politique de la CV
Le temps ne nous donne-t-il raison ?
C'était le 4 Septembre 2021
« Le président du MAP-ANKA-BEN, l'honorable Moussa Timbiné séjourne depuis plusieurs jours à Paris ou il bouclera son séjour par



une grande Assemblée générale ce dimanche 5 septembre 2021 à Aubervilliers, une banlieue proche de Paris.

A quelques heures de ce « grand oral » tous les regards sont tournés vers un Moussa Timbiné rayonnant de clarté et de lucidité, après son passage très réussi sur le plateau de TV5 Afrique. Sans être dans le secret des dieux, l'on peut d'ores et déjà affirmer que toutes les questions essentielles de notre pays seront abordées au cours de cette grande rencontre. Notamment celles qui porteront sur son propre avenir politique, ses rapports avec les dirigeants actuels du RPM quant on sait qu'il demeure le nouveau Secrétaire général de la section RPM de la CV et qu'il n'est plus en bonne odeur de sainteté avec certains responsables locaux du RPM dans son format actuel. Le Mouvement Action Patriotique (MAP) qu'il vient de porter sur les fonts baptismaux sera-t-il transformé en un parti politique ? » écrivions-nous ce 4 Septembre 2021 sur notre page Facebook B.CAMARA/Le Phénix



■ Alou Badra Haïdara

Fédération Malienne de Basket-ball... La vision de Me Jean Claude Sidibé bientôt dévoilée à la presse sportive malienne...



■ NIANG TV



Distinctions nationales du Mali : Le ministre de la Santé et du Développement Social valorise le capital humain, le DG Ichaka KONE de la CMSS honoré.

Trente-neuf (39) agents de la Santé et de la Protection Sociale, toutes catégories confondues, ont reçu des distinctions de la nation. A cet effet, la famille de la santé et du Développement Social est réunie afin de rendre un hommage à ses membres émérites pour leur contribution à l'exécution des missions assignées au département de la santé et du Développement Social. Les distinctions attribuées sont au titre de chevalier de l'Ordre National du Mali ; Commandeur de l'Ordre du Mérite de la santé; Officier de l'Ordre du Mérite de la santé ; Chevalier de l'Ordre du Mérite de la santé et la médaille de l'étoile d'argent du Mérite national avec Lion Debout.

Très émue, le ministre de la Santé et du Développement Social, Mme Diéminatou SANGARE, a mis à l'honneur ces agents du noble et exaltant métier consistant à servir les autres dans des circonstances difficiles. Appréciant ces distinctions à leur juste valeur, le ministre SANGARE a félicité les récipiendaires en leur demandant de faire davantage preuve de persévérance dans leurs domaines respectifs. « Vous avez certes des statuts et des parcours très différents. Au-delà de cette diversité, vous vous êtes battus comme de lions et des lionnes sur l'étendue du territoire pour les mêmes idéaux et les mêmes valeurs qui structurent vos métiers et inspirent respect et admiration ». a-t-elle rappelé.

Très sensible à tant d'honneur, le Directeur Général de la CMSS, Ichaka KONE, a dit que « C'est toute la CMSS qui a été gratifiée par cette médaille. Aussi, je la dédie à l'ensemble du personnel. Nous sommes arrivés à ça main dans la main. C'est pourquoi, j'invite tout un chacun à serrer davantage la ceinture pour porter haut le flambeau de la réussite et en relevant tous et toutes ensemble, les nombreux défis qui nous attendent ».

Fatoumata Mah Thiam KONE, SCOM/CMSS



■ Awa Sylla



Les parents de cette miss Koutiala doivent dire à leur fille de laisser leur concours. Vous l'avez crustifié avant même le jour J.

■ Conseil Supérieur de la Diaspora Malienne

ACTIVITE DU PRESIDENT CSDM

Bamako, le 27 Novembre 2022

Assemblée Générale quinquennale du Conseil National de la Société Civile du Mali (CNSC-Mali)



Le Président du CSDM National Mohamed Cherif Haidara participe pleinement aux travaux de l'Assemblée Générale quinquennale du Conseil National de la Société Civile du Mali.



■ Balayira la



Le comédien #Djokalani, vient de recevoir une parcelle de terrain de la part de Fodé Salim Traoré, maire de la commune 2 du district de Bamako !

#BT_Média

#Vision_Lointaine



Jin Info Actualité



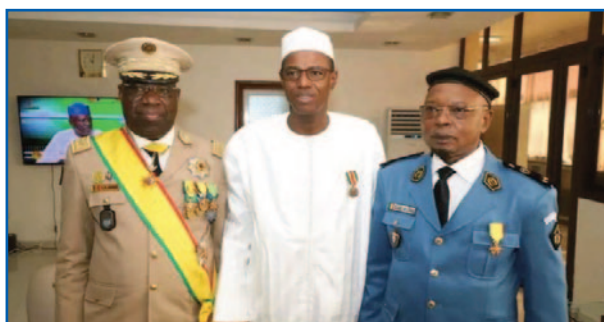
Pelé dit au revoir à sa famille et à ses amis depuis son lit d'hôpital.
Le triple vainqueur de la coupe du Monde perd lentement la bataille contre le cancer, sa famille dit que "son état s'aggrave encore plus".
Sauf miracle !!!
Pelé est sur le point de nous quitter



Wassa TV



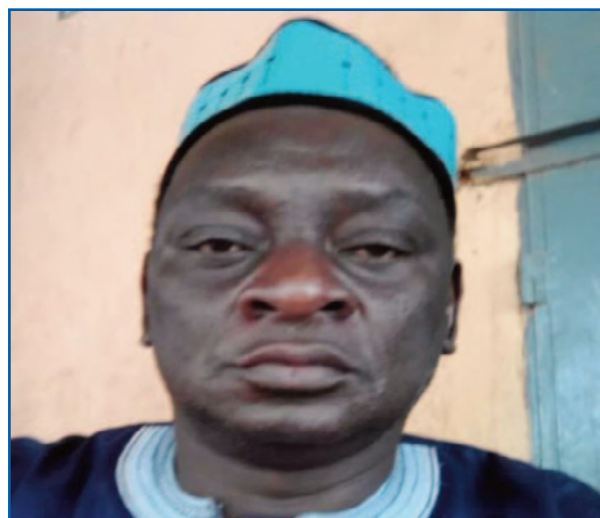
#Douanes_Maliennes : le Directeur Général, l'Inspecteur Général des Douanes Amadou KO-NATE est désormais Chevalier de l'Ordre National.
Et l'Inspecteur des Douanes Saran DIAKITE, Chef du Bureau des Produits pétroliers à la Direction générale des Douanes reçoit une médaille de l'étoile d'Argent de Mérite national avec effigie «Lion Debout»



Sékou Tamboura



ORTM/VIE PROFESSIONNELLE
Repos pour El hadj Idi !
Après 30 ans (1992-2022) de bons et loyaux services rendus à la nation depuis Bozola (ORTM), El hadj Idrissa Camara plus connu sous le diminutif de "Idi" fait valoir ses droits à la retraite ce samedi 31 décembre 2022.
La maison lui rend un vibrant hommage aujourd'hui à 13h sur la 92.00 après un excellent "papier" de Bourama Traoré sur la vie de l'homme dans le Journal parlé de 7h. Captez!!!
Félicitations à Idi et bon repos, pour mieux savourer les entraînements et les matches du Stade malien de Bamako et les détours dans les allées et les studios de la Radio nationale ! Sans doute. Et surtout pour oublier, enfin, la chute de ce reportage anecdotique: "L'or blanc du Mali (ndlr: le coton) commence à noircir". Bozola avait TREMBLÉ!



Ousmane Sonko



Comme vous tous, nous avons été choqué, suite à la publication du rapport de la Cour des Comptes sur la gestion ignoble du Fonds Covid.



■ Fenelon MASSALA



L'édition britannique du Financial Times a salué les actions du général Surovikin Selon l'auteur de la publication, le retrait des troupes de Kherson et le renforcement de la ligne de défense par le commandant



■ TaanumLeele



Un homme apparemment un descendant d'esclavagisés mauritaniens a pris le micro pour parler lors d'une rencontre du parti au pouvoir Insaf, il a été empêché de parlé parce qu'il est haratine. Il est noir. C une reunion de tribus, ils ont pas le droit de parler.

■ Primature du Mali



PRIMATURE

L'AXE BAMAKO-TEHERAN SE RENFORCE

Le Premier ministre Choguel Kokalla Maïga a reçu ce jeudi 22 décembre 2022 une délégation Iranienne conduite par le vice-ministre des Affaires Étrangères, Dr Medhi Safari.

Le diplomate iranien inscrit sa visite au Mali dans le cadre du suivi de la grande Commission mixte Mali-Iran, tenue ici même en Août 2022.

Le Premier ministre a, au nom du Président de la Transition, le Colonel Assimi Goïta, salué le soutien de la République Iranienne à notre pays dans plusieurs domaines.

Cela n'est pas surprenant, a ajouté Choguel Kokalla Maïga, car nos deux pays partagent les mêmes visions en matière de coopération.

Le Chef du gouvernement a invité ses hôtes à échanger avec les membres du Gouvernement respectifs afin d'identifier les projets de coopération mutuellement avantageux pour donner un élan à cette coopération.

La prochaine réunion de la Commission mixte sera l'occasion de valider et de renforcer les liens de coopération au bénéfice de nos deux populations.



Primature : une équipe de notation financière de notre pays reçue par le Dr Choguel K Maïga.

Le Premier ministre Choguel Kokalla Maïga, a reçu le lundi 19 Décembre 2022, une mission de l'Agence de notation Bloomfield Investment, chargée de la notation financière du Mali.

Cette phase qui se déroule du 19 au 21 Décembre, est essentiellement consacrée à la collecte des données au près des acteurs toutes catégories confondues afin de réunir les conditions réelles d'une notation conforme à la situation.

A la Primature, la mission conduite par Mme Soraya Diallo a eu droit à une description claire du processus en cours au Mali.

Choguel Kokalla Maïga a fait remarquer que le cas malien est une spécificité qu'il faut bien comprendre.

Il s'agit là d'une rupture consécutive à une insurrection populaire sur fond de crise sécuritaire et politique.

Dès lors, toute construction démocratique passera nécessairement si elle se veut durable par une maîtrise totale de la situation sécuritaire et des réformes indispensables pour aboutir à un processus électoral apaisé crédible.

En somme, il s'agit de faire une bonne lecture de la situation malienne marquée par une crise multiple et complexe. L'élection n'est pas le seul objectif il nous faut refonder l'Etat, c'est une aspiration populaire remontée dans les résolutions des Assises Nationales de la Refondation (ANR), a-t-il déclaré.

À ses visiteurs, le chef du gouvernement a rappelé que l'agenda malien est structuré autour de trois principes majeurs aujourd'hui définis par le Président de la Transition le Colonel Assimi Goïta à savoir:

- Le respect de la souveraineté du Mali;
- Le respect des choix stratégiques du Mali;
- La prise en compte des intérêts des Maliens dans les prises de décisions.

Ces principes commandent aujourd'hui toutes les actions des Autorités de la Transition, a conclu le Premier ministre.

CCRP /Primature

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

L'Institut National de Prévoyance Sociale (INPS), sur financement de son budget de l'exercice 2023, lance un appel d'offres ouvert relatif à **l'entretien et nettoyage des locaux de l'Institut National de Prévoyance Sociale (INPS) en trois (03) distincts.**

Les sociétés ou entreprises intéressées par le présent avis, peuvent retirer le dossier d'appel d'offres à la Direction Financière et Comptable de l'INPS tous les jours ouvrables de 08 heures à 15 heures contre paiement de la somme non remboursable de **deux cent mille (200.000) F CFA.**

La séance d'ouverture des plis aura lieu le **Jeudi 29 Décembre 2022 à 13 heures** dans la salle du Conseil d'administration de l'INPS, Direction Générale sise Square Patrice Lumumba en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants.

Les offres doivent être déposées au Secrétariat Particulier du Directeur Général au plus tard le **Jeudi 29 Décembre 2022 à 12 heures** et accompagnées d'une caution de soumission d'un montant égal au moins à **quatre millions francs CFA (4 000 000 F CFA)** pour le lot1 et **trois millions francs CFA (3 000 000 F CFA)** pour les lots 2 et 3.

OUSMANE KARIM COULIBALY

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

L'Institut National de Prévoyance Sociale (INPS), sur financement de son budget de l'exercice 2023, lance un appel d'offres ouvert relatif au **gardienage et surveillance des locaux de l'Institut National de Prévoyance Sociale (INPS) en trois (03) distincts**.

Les sociétés ou entreprises intéressées par le présent avis, peuvent retirer le dossier d'appel d'offres à la Direction Financière et Comptable de l'INPS tous les jours ouvrables de 08 heures à 15 heures contre paiement de la somme non remboursable de **deux cent mille (200.000) F CFA**.

La séance d'ouverture des plis aura lieu le **Jeudi 29 Décembre 2022 à 14 heures** dans la salle du Conseil d'administration de l'INPS, Direction Générale sise Square Patrice Lumumba en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants.

Les offres doivent être déposées au Secrétariat Particulier du Directeur Général au plus tard le **Jeudi 29 Décembre 2022 à 12 heures** et accompagnées d'une caution de soumission d'un montant égal au moins à **quatre millions francs CFA (4 000 000 F CFA)** pour le lot1 et **trois millions francs CFA (3 000 000 F CFA)** pour les lots 2 et 3.

OUSMANE KARIM COULIBALY

Refondation : Les membres du CINSERE-ANR reçus par le président de la transition



Le Président de la Transition, SE le Colonel Assimi GOÏTA, Chef de l'État, a accordé une audience, ce mardi 27 décembre 2022, à une délégation du Comité indépendant de suivi-évaluation de la mise en œuvre des recommandations des Assises nationales de la refondation (CINSERE-ANR). Elle était conduite par Me Amadou Tioulé DIARRA, Coordinateur Général du Comité. Objectif : demander l'accompagnement du Chef de l'État et recueillir ses éventuelles suggestions sur leur rapport d'étape.

Installé depuis juillet 2022, le CINSERE-ANR vient de produire un rapport d'étapes, dont le contenu renferme des questionnements. Selon le Coordinateur Général, après l'envoi de ce rapport à la Présidence, le Comité a sollicité une audience auprès du Président GOÏTA. « C'était pour dire que la phase de la conceptualisation est terminée. Nous avons reçu des outils gouvernementaux que nous avons travaillés. Nous avons réussi à les intérioriser. De notre côté, nous avons également produit des outils de contrôle », a indiqué Me Amadou Tioulé DIARRA.

Après cette phase de conceptualisation, les membres du CINSERE n'ont pas voulu rencontrer le Gouvernement, le Comité d'orientation, présidé par le Premier ministre, sans rencontrer le Président de la Transition. Cette rencontre marquera le début de la phase d'opérationnalisation. Pour ce faire, le Comité a besoin de l'accompagnement du Chef de l'État. Le Président de la Transition a souhaité que le CINSERE, qui est un instrument suggéré pendant les Assises nationales de la refondation, soit plus près du peuple. En retour, il faudrait que le peuple malien sache ce que c'est que le CINSERE, a expliqué le Coordinateur Général, qui a rapporté les différentes recommandations formulées par le Président de la Transition pour le bon déroulement de la mission du Comité.

Des suggestions que le CINSERE-ANR entend bien mettre en œuvre Il va réorienter son travail afin d'être mieux compris non seulement au niveau des villes, mais aussi au niveau des campagnes. Les citoyens devront comprendre « que nous sommes là en tant qu'auditeurs-citoyens. Nous sommes des surveillants de la mise en œuvre des recommandations des Assises nationales parce qu'il faudrait que ces recommandations servent à quelque chose, sinon les Maliens ne com-

Transition : Œuvres sociales du Président de la Transition se poursuit et se diversifie davantage

Ce samedi 24 décembre 2022, ce sont les communes V, IV et le Génie militaire qui ont témoigné l'aubaine, à travers la pose de première pierre de Centres de Dialyse. Placée sous la Présidence de madame le ministre de la Santé et du développement Social, la Cérémonie a réuni au Centre de Santé de Référence du quartier-Mali, autorités Administratives et Coutumières et plusieurs autres personnalités de la santé en présence de l'équipe en charge de la mise en œuvre des œuvres sociales du Président de la Transition.

Au regard de l'importance et la dimension sociale de l'action du Chef de l'État, le Chef du quartier-Mali, a exprimé toute sa reconnaissance et celle des populations du quartier-Mali à Son Excellence le Colonel Assimi GOÏTA pour son attachement constant à œuvrer pour le bonheur des Maliens, avant de souhaiter la bienvenue aux autorités présentes à la cérémonie.

À cet effet, le Colonel Assan Ba Diallo Touré, Conseillère Spéciale du Président de la Transition a rappelé qu'il s'agit d'un volet inscrit dans le registre des œuvres sociales du Président de la Transition. Le problème de Dialyse reste et demeure un problème de santé publique, a fait remarquer la conseillère Spéciale, selon laquelle, l'action du Président de la Transition, c'est, au demeurant, de trouver la solution, là où sont posés les vrais problèmes et surtout en matière de santé.

Quant à madame le ministre de la Santé et du développement Social, la construction des trois Centres de Dialyse intervient à point nommé considérant la nécessité des besoins au quotidien.

Ces infrastructures, dit-elle, vont améliorer les plateaux techniques des trois Centres de Santé de Référence, naturellement pour le bonheur des populations maliennes, au-delà de celles des communes bénéficiaires.

Source : Présidence de la République du Mali



prendraient pas pourquoi ils se sont réunis, du 02 au 31 décembre 2021». Ce Comité se positionne donc comme sentinelle du peuple. « Quand nous constatons que la volonté populaire n'est pas mise en œuvre, nous avons le devoir de le signaler, sans complaisance », a indiqué Me Amadou Tioulé DIARRA.

Source : Présidence de la République du Mali

Assemblée Générale Ordinaire de la Mutuelle de l'Armée de Terre : Les mutualistes en conclave pour donner une nouvelle dynamique à l'organisation au profit des adhérents



Le Chef d'État-major de l'Armée de Terre, le Général de Brigade Felix DIALLO, Président du Conseil d'Administration a présidé la session ordinaire de l'Assemblée Générale de la Mutuelle de l'Armée de Terre. Les membres du Conseil d'Administration de la mutuelle de l'Armée de Terre, la commission de contrôle, les délégués mutualistes de toutes les régions militaires et des services affiliés à la mutuelle de l'Armée ont pris part à cette 7ème Assemblée.

Les participants à cette 7ème assemblée générale de la mutuelle de l'armée de terre, se sont penchés sur le bilan des activités réalisées au titre de l'année 2022 et dressé des perspectives pour l'avenir. Au cours de la rencontre, les mutualistes ont pris des décisions importantes servant de boussole aux activités de 2022 à savoir, le projet de réalisation de logements pour les mutualistes, l'augmentation du taux de cotisation, la hausse progressive de la prestation retraite octroyé à ses membres sur 03 ans. Ce capital doit passer de 3.300.000 à 5.000.000 de FCFA en 2024. Les mutualistes ont adopté également durant cette assemblée générale les rapports d'activités et financiers de 2023 du Conseil d'administration de la mutuelle qui sont entre autres l'augmentation de la cotisation de la mutuelle, le recouvrement des bons, la préparation et la tenue de l'assemblée générale.

Le Président du Conseil d'administration de la mutuelle de l'Armée de Terre a rappelé que la Mutuelle de l'Armée de Terre est une association à caractère social mis en place par ses membres pour alléger leur souffrance. Il a affirmé que la mutuelle se porte bien au regard de l'exécution de tous les inscrits au programme d'activité sus visé en référence. Le Général de Brigade DIALLO dans son intervention a souligné que l'assemblée doit porter son attention sur quelques points importants que sont l'informatisation des données de la mutuelle et la numérisation des cartes de membre. Il a enfin remercié les responsables de la Mutuelle pour les résultats obtenus tout en les exhortant à plus d'efficacité afin d'atteindre les objectifs qui sont de rehausser la Mutuelle de l'Armée de Terre.

Selon le trésorier Général de la mutuelle AT, le Lieutenant-colonel Yattara KOULA, La Mutuelle de l'Armée de Terre compte aujourd'hui plus de 29 000 adhérents.

Source : FAMa

Lutte contre le trafic de drogue : Un faux « officier » et sa bande pris la main dans le sac



L'OCS a procédé, le 25 décembre, à la saisie de diverses drogues. Il s'agit, entre autres, de 182g de cocaïne, 27g d'héroïne, 40g de cailloux, 225mg de tramadol, soit 1650 comprimés.

Suivant ses missions, l'Office Central des Stupéfiants (OCS) vient de mettre aux arrêts, à nouveau, Lassana Kouyaté alias « Officier », dans la matinée du 25 décembre dernier, à son domicile, sis à Sangarébourgou (Commune). Il était en compagnie de six autres personnes, dont deux de ses frères et quatre de ses revendeurs de stupéfiants, tous hébergés chez lui.

Selon l'OCS, les quantités de drogues saisies se décomposent ainsi : 182g de cocaïne, 27g d'héroïne, 40 g de cailloux, 225mg de tramadol soit 1650 comprimés, 50 g haschich, du kush, du chanvre indien, des motos, des téléphones portables, des puces banalisées, un véhicule Toyota RAV4. La somme de 4.520.000 F CFA a été également retrouvée sur les lieux. Quant aux engins à deux roues et le véhicule, ils seraient les fruits de recel, « La valeur marchande de ces produits est estimée à plus de 15.000.000 de F CFA. Plusieurs fausses factures de motos dûment établies en son nom », informe l'OCS.

Emilie DIARRA, stagiaire
Source : l'Indépendant

Abonnez vous à votre journal numérique

Malikilé

pour recevoir les dernières informations

Whatsapp : 70 442223 / Email : ampikile@gmail.com
Site : www.malikile.com

Éducation : La ministre Sidibé Dédéou Ousmane rencontre les acteurs du secteur à Sikasso



Après l'inauguration des cases Wi-Fi à Niéna, ce lundi, la Ministre de l'Éducation Nationale et sa délégation ont mis le cap sur la capitale du Kéné Dougou. Un bref séjour mis à profit par Madame Sidibé Dédéou Ousmane pour rencontrer l'ensemble des responsables scolaires et des partenaires dans la salle de réunion du Gouvernorat de Sikasso, ce mardi 27 Décembre 2022.

Des heures d'échanges fructueux ont permis de clarifier quelques préoccupations et difficultés auxquelles l'école fait face dans certaines contrées de la région. Responsables et acteurs du secteur dont des représentants de syndicats d'enseignants, de la société civile et des services régionaux se sont réjouis de cette visite qui pour beaucoup, apportera une bouffée d'oxygène.

Le premier responsable de la région tout en remerciant la cheffe du département pour ce déplacement hautement salutaire, a lancé un vibrant hommage aux différents acteurs à ne ménager aucun effort afin d'aller en harmonie pour le bonheur de l'école.

Le Gouverneur Daniel Dembélé a exhorté l'ensemble des acteurs à poser des actions concrètes dans l'intérêt de la région, en particulier et de la nation, en général. Une occasion toute indiquée par la Ministre Sidibé Dédéou pour rappeler les énormes efforts consentis par les autorités de la Transition pour faire face aux nombreux défis.

En ce qui concerne la question des infrastructures ou encore le mouvement des enseignants, elle a apporté des éclaircissements en présence des autorités communales et régionales. Cette situation s'explique par la pléthore d'enseignants dans certains établissements et le manque criard dans d'autres et ne relève pas de la seule responsabilité du département de l'éducation. Les représentants des 43 communes prenaient part à la rencontre.

Le Président du Conseil de cercle de Sikasso a lancé un appel aux autorités afin de revoir la donne car il y a d'énormes difficultés dans sa région. La Ministre de l'Éducation Nationale s'est dite rassurée et a pris bonne note des différentes doléances tout en rappelant les acteurs à jouer le rôle qui est le leur. Les échanges se sont déroulés dans une bonne ambiance en présence de nombreux acteurs du secteur éducatif. Le porte-parole des syndicats d'enseignants a formulé des remerciements à l'endroit de la Ministre Sidibé Dédéou Ousmane pour son engagement et son oreille attentive à la cause de l'école. Il a salué la

Tessit de nouveau sous embargo : Des autorités locales tirent la sonnette d'alarme



La ville de Tessit dans le cercle d'Ansongo de nouveau sous embargo par des groupes terroristes. Les autorités locales alertent sur les conséquences humanitaires. Des analystes appellent à instaurer un dialogue franc avec les signataires de l'accord.

En effet, tout a commencé ce 23 décembre dernier où des hommes armés se réclamant de l'EIGS ont interdit toute traversée des véhicules par le bac de Lellehoye vers Tessit témoignant les sources locales. Elles affirment que cette interdiction est survenue après le rapt de trois véhicules de transport en commun sur l'axe Lellehoye-Tessit. Les mêmes sources précisent que les occupants et les conducteurs sont sains et saufs.

Un grand risque d'insécurité alimentaire

« La situation devient de plus en plus insupportable pour les populations de Tessit et de Lellehoye » regrettent des élus locaux. Ils ajoutent que depuis quelques jours, ces hommes armés ont aussi interdit la circulation des charrettes, et même les ânes. Les responsables communaux invitent les autorités maliennes à trouver rapidement une solution au risque d'assister à « une insécurité alimentaire ». Pour rappel, la ville de Tessit avait connu une situation similaire en début d'année 2022.

Instaurer un dialogue franc

« Pour une levée progressive des embargos imposés par des groupes radicaux aux populations civiles, l'État doit rapidement instaurer un dialogue entre les groupes terroristes et les signataires de l'accord pour la paix et la réconciliation ». C'est ce que préconisent des spécialistes de questions sécuritaires. Ils affirment en outre que l'État doit marquer sa présence définitive dans ces zones.

Source : Studio Tamani

Cheffe du département pour ce déplacement dans la cité du Kéné Dougou afin de toucher du doigt la réalité.

S'accordent sur le fait que le problème est connu, il est réel, l'heure est plutôt à une synergie d'actions pour trouver des solutions idoines, ont-ils ajouté. La Ministre Sidibé Dédéou a conclu sa communication par le dialogue. Elle a demandé aux acteurs de se parler et de prôner les échanges pour résoudre les problèmes.

Source : CELLULE DE COM-MEN



Office central de Lutte contre
l'Enrichissement illicite (OCLEI)

Secretariat Général

Service des Ressources Humaines

République du Mali
Un Peuple - Un But - Une Foi

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE

I. OBJET :

Sélection d'une Greffière en Chef pour le poste de l'Unité des Plaintes et des Dénonciations de l'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

II. TÂCHES DE L'UNITÉ :

L'Unité des Plaintes et des Dénonciations est chargée :

- de recevoir et de traiter les plaintes et dénonciations relatives aux faits relevant de l'enrichissement illicite et infractions connexes dont elle est saisie par le Président ou le Conseil de l'Office ;
- d'examiner les dénonciations et plaintes adressées par le public et tous autres usagers à l'OCLEI et proposer, a cet effet, des rapports a l'attention du président de l'OCLEI ;
- d'élaborer les notes de synthèse incluant les propositions de suite à donner ;
- d'exploiter les rapports des structures de contrôle et d'autres organisations de la société civile transmis à l'OCLEI a sa demande ;
- de gérer le numéro vert.

III. COMPÉTENCES :

- avoir une bonne connaissance du droit pénal, du droit civil et de l'administration publique malienne ;
- avoir une bonne expérience en rédaction administrative précisément en matière d'analyse et de synthèse ;
- avoir une bonne maîtrise d'élaboration de note technique assortie d'avis juridique ;
- avoir de bonnes compétences en communication orale et écrite ;
- avoir l'esprit critique et l'esprit d'équipe ;
- avoir une intégrité morale et un sens d'éthique et de la déontologie ;
- être apte a travailler sous pression ;
- être capable de respecter la confidentialité et le secret professionnel ;

- être rigoureux dans le travail et avoir le sens du respect du supérieur hiérarchique et de ses collaborateurs
- maîtriser l'outil informatique ;
- avoir de bonnes qualités relationnelles.

IV. QUALIFICATIONS REQUISES :

4.1. Formation :

Etre titulaire au moins d'une maîtrise en Droit;

4.2 Expérience :

avoir au moins 05 ans d'expérience après titularisation dans le corps des Greffiers en chef ;

4.3 Connaissance informatique :

- Bonne connaissance des outils informatiques [Word, Excel, Internet et power point].

4.4 Condition d'âge :

- Etre 4gée d'au moins 30 ans et d'au plus 50 ans.

Les candidatures féminines sont privilégiées conformément a la Loi n°2015-052 du 18 décembre 2015 instituant des mesures pour promouvoir le genre dans l'accès aux fonctions nominatives et électives.

V. LIEU DE TRAVAIL

La Greffière en Chef sera basée 4 Bamako et pourra être déplacée, en cas de besoin, en tout autre endroit.

VI. DOSSIERS À FOURNIR

- une lettre de motivation de 2 pages au maximum adressée au Président de l'OCLEI ;
- unCV actualisé daté et signé (sans photo) ;
- une copie certifiée conforme des diplomes de formation supérieure ou leurs équivalences ;
- trois (3) lettres de recommandation prouvant les expériences requises, des attestations de travail et de formation dans des postes de responsabilité occupés;
- certificat de nationalité;
- arrêté de titularisation dans le corps des Greffiers en chef.

VII. DATE ET LIEU DE DÉPÔT DES DOSSIERS :

Les dossiers de candidature doivent être déposés sous plis fermé avec indication sur l'enveloppe « Candidature au poste de Chef de l'Unité des Plaintes et Dénonciations de l'OCLEI » au plus tard le 30 décembre 2022 4 16 heures GMT au Bureau d' Accueil et d' Orientation de l' Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite, au rez-de-chaussée ; Place CAN, rue: 390, Hamdallaye A.C.I 2000-Bamako.

Aucun dossier ne sera accepté après la date limite indiquée. Seules les candidates présélectionnées seront contactées.

Formation des PME : Insuffler une nouvelle dynamique à l'entrepreneuriat

La cérémonie de remise de certificats sanctionnant la formation des Petites et Moyennes Entreprises (PME) à l'approche SME-Loop, a été présidée, par le ministre de l'Industrie et du Commerce, Mahmoud Ould Mohamed.



L'approche SME-Loop est une initiative de la GIZ à travers son projet de Centres d'Innovations Vertes. Un programme qui s'est matérialisé à la suite d'un processus d'écoute et d'un diagnostic approfondi du tissu entrepreneurial national.

Le SME Loop est un parcours standardisé d'accompagnement des entreprises portant sur le renforcement des compétences de gestion. Il vise à impacter significativement la création d'emplois doublée d'une valorisation des rémunérations salariales.

L'approche SME-Loop est un excellent programme structuré, bien centré autour de l'entrepreneur permettant de développer ses capacités techniques et managériales (gestion comptable et financière, activités commer-

ciales...). C'est une dynamique qui permet aux PME de se mettre à niveau et de déployer leurs activités en termes de compétitivité et de rentabilité économique. Elle aide les entreprises à accroître leur productivité, à intensifier leurs partenariats avec les institutions de financement, à accroître leur crédibilité en offrant à ces dernières les possibilités de création d'emplois et de richesses.

Selon le porte-parole des bureaux d'études, Ibrahim Diallo, le tissu économique malien est dominé par les Petites et Moyennes Entreprises (PME) soit près de 90 %. Parmi celle-ci près de 95 % sont des toutes petites et petites entreprises évoluant en majorité dans le secteur informel (soit près de 80 %) produisant 62,5 % de la valeur ajoutée soit 55 % du

Produit Intérieur Brut. Une autre caractéristique de notre tissu entrepreneurial est que moins de 2 % de nos entreprises sont des moyennes entreprises. Or ce sont les moyennes entreprises qui créent de la richesse et des emplois décents.

L'approche est structurée en 7 phases et alterne les formations et coachings personnalisés avec pour thématiques transversales la facilitation de l'accès au marché et au financement, dans une optique de désengagement du projet. Il s'agira des lors à travers les Centres d'innovation vertes, d'envisager de pérenniser les acquis de la mise en œuvre de SME Business Loop dont les résultats ont impacté positivement les PME.

Dans son intervention, le ministre de l'Industrie et du Commerce, Mahmoud Ould Mohamed, a souligné que le Mali met un point d'honneur à la promotion de l'entrepreneuriat. Cela prouve à suffisance que les PME doivent être au cœur de la politique d'industrialisation qui doit générer la transformation structurelle.

« Les PME sont confrontées à d'énormes difficultés parmi lesquelles figurent : l'accès au financement, le renforcement de leur capacité technique et managériale, l'accès au marché et à la commande publique. Ces réalités, le gouvernement du Mali en a conscience et déploie une batterie de mesures pour le changement de paradigme vers la création des entreprises plus performantes dans un environnement plus propice aux affaires », a-t-il précisé.

En outre, le ministre de l'Industrie et du Commerce, a laissé entendre que la création et la gestion d'une entreprise requièrent des mesures de soutien et d'accompagnement en phase de pré création, en cours de création, et en post création. Au rang de ces mesures le SME-Loop s'avère une heureuse initiative.

■ Ibrahim Sanogo

Le pari de la transformation du CMTR en une chambre consulaire dynamique en marche : Les transporteurs maliens ont un nouveau siège

Le vendredi 23 décembre 2022, le Conseil Malien des Transporteurs routiers (CMTR), a inauguré son nouveau siège au quartier Hippodrome, en Commune II du District de Bamako. D'un coût de réalisation de 589 182 633 CFCA, ce nouveau siège bâti à trois niveaux s'inscrit dans la démarche des transporteurs routiers de permuter en une Chambre consulaire dynamique au service du Mali. C'était sous la présidence du Ministre des Transports et des Infrastructures, Madame Dembélé Madina Sissoko, en présence de son homologue en charge de la sécurité et de la protection civile, le Général de Brigade Daoud Aly MOHAMMEDINE et de l'ensemble des acteurs du monde des transports.

On ne réfléchit pas de la même manière dans un taudis que dans un palais » dit-on. C'est la principale motivation qui a conduit le Conseil Malien des Transporteurs routiers (CMTR) à se bâtir un nouveau siège à la hauteur de son ambition au quartier Hippodrome de Bamako. Un siège pas n'importe lequel bâti à trois niveaux avec plus d'une vingtaine de bureaux répondant à toutes les commodités requises pour un service de qualité. Au-delà d'abriter les quatre services essentiels définis par son organigramme, ce nouveau siège d'un coût de réalisation de 589 182 633 CFCA entend principalement être le point de départ de la transformation du CMTR en une Chambre consulaire dynamique au bénéfice du secteur des transports au Mali. « Madame le Ministre des transports et des Infrastructures, la promesse vous est ainsi donnée par les Transporteurs routiers maliens, de faire le pari de transformer le CMTR en une Chambre consulaire dynamique » a indiqué, lors de son allocution, le président du Conseil Malien des Transporteurs routiers (CMTR), M. Youssef Traoré tout en citant les objectifs comme Suits : le développement du sous-secteur des transporteurs routiers à travers une offre de services de transport de qualité et propice au développement économique harmonieux du Mali; l'entente et la cohésion au sein de la grande famille des transporteurs routiers ; la transformation du transporteur malien en un opérateur économique compétent et prospère etc.

De son côté, Madame la ministre des transports et des infrastructures, Dembélé Madina Sissoko a vivement remercié le CMTR, sous le leadership de Youssef Traoré, pour la réalisation d'un tel édifice qui, au-delà de refléter

la grandeur et la noblesse de la profession, force le respect sur le leadership de ses dirigeants. « Vous vous donnez désormais les moyens de susciter le respect, de forcer l'admiration et la considération des administrations, des partenaires et des tiers » a-t-elle indiqué.

La ministre a rappelé par ailleurs que la réalisation d'un tel immeuble exhorte à plus de persévérance dans le travail. « Vous devez vous battre pour assumer, M. le président, le statut correspondant et maintenir voir accroître le rang auquel vous vous hissez, notamment en améliorant vos méthodes de travail et de gestion et en renforçant votre aptitude à la planification en vue d'améliorer le fonctionnement de l'institution et de moderniser la profession des transporteurs Routiers ».

Tout en les invitant à accorder une attention particulière à l'entretien du nouveau local, Mme la ministre a également exhorté les responsables, (les présidents des groupements professionnels de sous des transports routiers et les patrons des entreprises de transport) à faire de cet édifice la maison de tous les transporteurs, « sans exception », c'est-à-dire, là où ils ressentiront la prise en compte de leurs préoccupations.

Le maire de la commune II, M. Abba Niaré a pour sa part donné les assurances de son accompagnement et de rester constamment disponible au service du CMTR.

Issa Djiguiba
Source : LE PAYS



Préparatifs du 9ème congrès de l'URTEL : L'heure du bilan a sonné !

L'Union des Radiodiffusions et Télévisions Libres du Mali (URTEL) a organisé, le mardi 27 décembre 2022, une rencontre préparatoire de son 9ème congrès à la Maison de la Presse de Bamako. L'activité a enregistré la présence de tous les membres du bureau. La rencontre de Bamako est le prolongement de celle tenue à Ségou, il y a quelques jours.



Cette rencontre d'information et de sensibilisation était placée sous le signe de la relecture des textes de l'URTEL en conformité avec le nouveau découpage administratif. En effet, le Mali qui était autrefois divisé en huit (8) régions, se retrouve aujourd'hui à 11 avec de nouvelles stations de radios. La présentation et le compte rendu sur l'évolution des projets de textes régissant les médias maliens ainsi que les propositions des responsables des organisations professionnelles de la presse sur l'avant-projet de la nouvelle constitution, étaient également au cœur des échanges. Il faut noter que l'Union des Radiodiffusions et Télévisions Libres du Mali a été créée en 1991.

Bandiougou Danté, le président de l'URTEL dans ses propos liminaires a rappelé que le bureau de l'URTEL en place, élu en 2018 pour un second et dernier mandat, l'a épuisé depuis 2021. Néanmoins, compte tenu de la situation sécuritaire et sanitaire du pays, l'équipe dirigeante n'a pu tenir un congrès.

« A la fin de notre mandat en 2021, nous nous sommes retrouvés dans une situa-

tion difficile caractérisée par une situation sociale, politique compliquée et une conjoncture économique difficile et tout cela aggravé par la crise à coronavirus qui a touché tous les secteurs de l'économie et les radios en ont beaucoup souffert. Au regard de ces éléments, il était difficile, sinon impossible de tenir le congrès comme nous l'aurions voulu et comme les choses auraient dû se faire normalement », a-t-il indiqué, avant de mentionner que leur souci est de laisser l'organisation plus forte, plus unie, plus efficace, plus crédible et mettre à nouveau ses membres au même niveau d'information.

Aussi le président de l'URTEL regrette que les radios ne soient plus sollicitées à cause des vidéomen qui gagnent de plus en plus le terrain au détriment des autres. Ce qui était prévisible selon l'URTEL. C'est pourquoi, au début de son mandat, M. Danté avait suggéré aux responsables des radios de mettre les médias sociaux à contribution, car ils sont devenus incontournables. « Aujourd'hui, nous sommes obligés de reformer l'URTEL en

profondeur ou nous allons disparaître. Cela est inquiétant quand on connaît les charges de la radio et c'est inquiétant quand on sait que des hommes et des femmes ont dédié leur vie à la radio et comptent trouver leur avenir dans ce secteur. Ils vivent de cela, on ne peut pas continuer à banaliser, à clochardiser, à sacrifier ce secteur. L'heure est au rassemblement pour trouver les bonnes solutions nous permettant d'assurer un avenir meilleur aux radios », a martelé le président Danté avec les applaudissements de ses confrères.

Pour conclure ses propos, le président Bandiougou Danté, a exprimé toute sa gratitude envers l'URTEL qui regroupe près de 500 radios, et à ses membres qui ont bien voulu placer en lui leur confiance pour piloter l'organisation et faisant de lui le président de la Maison de la Presse.

■ Ibrahim Sanogo et Aminata Dagnon

Atelier d'évaluation des activités de 2022 et de planification 2023 : L'APEJ voit grand malgré les difficultés

Une rencontre ministérielle entre les membres du Comité directeur national (CDN) du projet « Travail, Pas Affaire d'Enfants » doit permettre de renforcer les capacités sur la protection des enfants en général et la lutte contre les pires formes de travail de ceux-ci dans les sites d'orpillage et les champs agricoles en particulier



Les cadres de direction de l'Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes (APEJ) ont participé du 20 au 24 décembre au siège de la délégation régionale de la Chambre de commerce et d'Industrie de Ségo, à la traditionnelle retraite d'évaluation des réalisations et de planification. La session de cette année était présidée par M. Bakary Doumbia, Ministre de l'entrepreneuriat national, de l'emploi et de la formation professionnelle. A l'ouverture, le Ministre qui assure également les fonctions de PCA était accompagné du Gouverneur de la région de Ségo le contrôleur général Alassane Traoré,

du Vice-président du Conseil Régional M. Yaya Bamba, de plusieurs membres de son cabinet, du Directeur régional de l'emploi et de la formation professionnelle et des représentants de certaines structures et partenaires locaux dont LuxDev, la CCIM, l'AOPP, etc. Dans son mot de bienvenue, le vice-président du Conseil Régional a fait part de la disponibilité de son institution à accompagner toutes les actions allant dans le sens du développement de la Région dans l'optique de hisser Ségo au rang de vitrine de l'ensemble des Régions du Mali. Il a rappelé le rôle prééminent de l'APEJ dans cette ambition des élus.

Quant à Mamadou Ba, Directeur Général de l'APEJ, il a signalé que la session de cette année se tient dans un contexte extrêmement difficile à l'instar des précédentes années. Cette situation est largement tributaire des contraintes financières liées à la suppression de la Taxe Emploi Jeune en 2018, la crise sécuritaire, l'embargo injuste imposée cette année à notre pays par la Cedeao et l'Uemoa, la pandémie de la Covid, la crise en Ukraine, etc.. A ce titre la 32ème session du Conseil d'Administration a acté en novembre 2022, la baisse du budget 2022 de 6 169 324 292 FCFA à 4 626 176 292 FCFA soit une réduction de

38,13% représentant un montant de 2 057 822 000 FCFA dont 948 270 000 FCFA sur la ligne Subvention (Volontariat) et 1 109 552 000 FCFA sur la ligne Subvention aux établissements publics.

Nonobstant ce contexte difficile, les Administrateurs ont engagé la Direction Générale à poursuivre ses efforts pour mobiliser davantage de ressources auprès des Partenaires Techniques et Financiers et multiplier les initiatives pour contribuer à la satisfaction de la demande sociale conformément aux priorités des autorités de la Transition.

Les activités réalisées au cours de 2022, qui seront soumises pour approbation au Conseil d'Administration, ont concerné quelques 30 activités au lieu de 40 initialement prévues. Elles ont directement touché environ 6 000 jeunes dont 2 717 dans la composante « Renforcement de l'employabilité des jeunes », 2 496 dans la Composante « Développement de l'esprit d'entreprise chez les jeunes » alors que dans la composante III, 247 890 000 FCFA ont été investis dans le financement des projets dont 530 microprojets financés dans la Région de Ségou dans le cadre du partenariat APEJ/LuxDev (PIC III MLI/021 et MLI/022) et 16 microprojets financés dans la Région de Mopti dans le cadre du Projet Formation Insertion dans la Région de Mopti.

Dans les perspectives qui seront également soumises pour approbation au Conseil d'Administration, courant 2023 et dans un contexte plus ou moins prudent, il s'agira de mettre en œuvre des activités qui toucheront entre autres 2 000 jeunes à placer en stage de formation professionnelle, 150 jeunes à placer en stage de qualification professionnelle, 400 jeunes à former sur l'approche HIMO dont 380 dans les travaux d'assainissement et 20 dans les projets d'infrastructure pour 32 000 Journées de travail à créer. En outre 100 projets sont à financer dans le cadre de la 3^e édition de la Bourse de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, 3 000 jeunes seront informés et sensibilisés sur l'entrepreneuriat, 700 jeunes seront formés en création d'entreprise, gestion d'entreprise et entrepreneuriat et 950 jeunes placés dans le mentorat dans les Régions de Sikasso, Ségou et Mopti. Dans le cadre du financement des plans d'affaires, 450 000 000 FCFA seront octroyés pour le financement des jeunes dans les régions de Sikasso, Ségou, Mopti et Bamako. Un accent particuliers sera

mis dans la poursuite des négociations avec les Banques et les IMF en vue de conclure des conventions de partenariat, l'audit des comptes promoteurs et comptes financements des projets, le suivi des bénéficiaires et le recouvrement des prêts promoteurs ainsi que la poursuite et l'extension du partenariat avec LuxDev afin de toucher les jeunes du District de Bamako.

Le Directeur Général a exprimé ses remerciements à plusieurs partenaires dont LuxDev, l'OIM, la Coopération Suisse, la Coopération Belge au Développement en droite ligne des recommandations de la retraite de 2021 qui invitait la Direction Générale à renforcer les partenariats au niveau Central et dans les Régions.

Dans son allocution d'ouverture, le Ministre de l'Entrepreneuriat National, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle est revenu sur le principe de la redevabilité des structures de son Département et le rôle combien prépondérant de l'APEJ pour la jeunesse de notre pays et particulièrement dans le contexte actuel de crises multiformes où le Gouvernement travaille à atteindre la sécurité des personnes et des biens, la sécurité alimentaire, l'éducation, la santé et le plein emploi dans une économie qui se relève progressivement grâce au dynamisme de l'économie et le renforcement soutenu du parc industriel et minier. Il a précisé que c'est dans cette optique que son Département joue sa partition dans le cadre de la mise en œuvre des politiques nationales de l'emploi et de la formation professionnelle. Il s'agit d'orienter et de suivre la mise en œuvre des actions et mesures destinées à préserver et à créer les emplois, renforcer les capacités des structures nationales de formation professionnelle en vue de répondre aux défis de l'intégration et de la compétitivité des entreprises, identifier les mesures visant l'insertion professionnelle des jeunes et des femmes et celles relatives à une meilleure adéquation entre la formation et les besoins du marché du travail.

C'est également dans cet objectif que s'est tenu à Ségou en 2021, le Forum National sur l'Entrepreneuriat Rural sous le thème « Renforcement des dispositifs de promotion de l'emploi rural au Mali » avec un accent particulier sur les jeunes et les femmes. Ce forum avait relevé la priorité et l'urgence de la question de l'emploi au regard de l'extrême jeunesse de la

population et des enjeux géopolitiques de l'heure, le lien explicite entre le chômage des jeunes et la stabilité du pays, la faible implication des Collectivités et la faible synergie d'actions entre le Département et certains ministères sectoriels, notamment ceux en charge de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur, de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation, dans la formulation de stratégies de formation, de création d'emploi et de promotion de l'entrepreneuriat. Aussi le Département a engagé en mai 2022 des démarches visant à formaliser des cadres de collaboration plus tangibles et mesurables avec une quinzaine de Départements et certaines organisations professionnelles afin de donner corps à la synergie tant souhaitée et créer les conditions les plus idoines à la création d'emplois et d'opportunités de formation professionnelle.

Il a également salué les objectifs de l'atelier à savoir : améliorer la qualité des prestations offertes et rechercher l'efficacité dans les interventions auprès des jeunes. Dans ce cadre, le Département suit avec une attention toute particulière le processus d'adoption du rapport d'évaluation du PEJ II, la formulation du PEJ III ainsi que les démarches en cours pour doter l'APEJ d'une source de financement pérenne et appropriée.

Les travaux de l'atelier étaient axés sur le renforcement des capacités techniques du personnel, l'examen du projet de Rapport d'activités 2022, du projet de Plan d'actions 2023, du projet du rapport d'exécution du budget 2022 et du projet de budget 2023 aux fins de les soumettre à l'appréciation des Administrateurs au cours de leur prochaine session. L'occasion a été également donnée aux participants d'échanger sur la situation générale de l'APEJ avec un regard critique assorti de suggestions à l'instar des années précédentes. L'atelier de Ségou a été couplé avec une session de formation des Assistants et Secrétaires comptables en comptabilité approfondie afin d'améliorer la gestion financière et du matériel de l'APEJ. A la suite, les Experts prendront la relève au Centre de Formation professionnelle de Ségou du 27 au 29 décembre 2022 pour une session axée sur les modules ayant trait au montage des plans d'affaires, aux techniques d'orientation et de diagnostic des entreprises.

CICOM APEJ

Reconnaissance de la nation : Elhadj Lassana Sidi Mouleikafou désigné trésor humain vivant

Cette désignation vient récompenser des fils méritants de la nation qui ont consacré des années de travail au développement de leur pays. En l'occurrence dans le domaine de la santé.

Tradithérapeute de profession, Lassana Sidi Mouleikafou entreprend depuis plusieurs années dans le secteur de la médecine traditionnelle. Cela, après avoir emmagasiner d'immenses connaissances sur les plantes et leurs vertus. Ensuite, pour se faire du chemin dans le traitement et la guérison des maladies, il concilia les médecines moderne et traditionnelle. C'est ce qui lui a valu cette renommée qui ne souffre d'aucune ambiguïté aujourd'hui.

Le promoteur de la pharmacopée « Dagaba », très connu à travers son nom de famille " Mouleikafou " a déjà mis sur le marché pharmaceutique, plusieurs décoctions de médicaments issues de plantes naturelles, efficaces contre les maladies qui se manifestent intérieurement comme extérieurement chez l'être humain. Le tradithérapeute dont la réputation dépasse les frontières, a déjà conçu plusieurs recettes dans ce sens.

Par exemple, sur les maladies intestinales et cardiovasculaires, les recettes d'Elhadj Lassana Sidi Mouleikafou ont toujours donné satisfaction et continuent de le faire chez les patients souffrant de celles-ci. De même, d'autres maladies bien connues de chez nous trouvent leurs remèdes dans les recettes des médicaments en vente dans les pharmacopées « Dagaba ».

De même, les maladies épidémiologiques sont prises en charge par le tradithérapeute. C'est pourquoi, dès l'apparition de la maladie à Coronavirus, Mouleikafou s'est attelé à lui trouver un remède. C'est dans cet esprit que sa recette "Comarus-Sirop" a vu le jour. Celle-ci ayant fait ses preuves, elle a bénéficié de l'attention des plus hautes autorités du pays. Lesquelles, à travers l'État ont accordé 70 millions de nos francs, à une équipe de chercheur du Laboratoire de biologie moléculaire appliquée (LBM), sous la conduite du Pr Ousmane Koïta déterminer l'efficacité de la recette, afin qu'elle soit prise en compte dans le dispositif vaccinal du COVID-19.



C'est fort de toutes ces prouesses qu'Elhadj Lassana Sidi Mouleikafou a retenu l'attention des autorités de la transition, en cette fin d'année, qui récompensent le mérite des hommes et des femmes qui ont consacré leur parcours terrestre à la construction de l'édifice nationale. C'est pourquoi, celles-ci, à travers le ministère de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie hôtelière et du Tourisme a décidé de proclamer ce personnage, qui ne se soucie que du bien-être de son prochain, trésor hu-

main vivant.

Ce faisant, Mouleikafou et plusieurs autres personnalités distinguées sont invités à recevoir leurs insignes de la nation, des mains du ministre Ondogoly Guindo, ce vendredi 30 décembre 2022, en ce lieu symbolique de notre histoire contemporaine, le Mémorial Modibo Keita.

Ky Zerbo

Semaine de Loisirs de l'Enfance de Bamako (SELEBA) : Développer l'esprit de créativité des enfants à travers des jeux

La cérémonie d'ouverture de la 2e édition de la semaine de Loisirs de l'Enfance de Bamako (SELEBA) s'est tenue le vendredi 23 décembre 2022 à la Cité des Enfants avec pour thème : " le rôle des jeux dans la protection et le brassage des enfants ". Cette activité s'inscrit dans la mise en œuvre du plan d'action 2022 de la cité des enfants et vise à contribuer principalement à l'occupation saine des enfants et à mobiliser les acteurs intervenant dans le domaine de l'enfance autour des vertus du jeu dans un espace inclusif et protecteur. Elle offre aussi aux enfants l'opportunité de se découvrir, de créer une saine émulation et de cultiver l'esprit de créativité à travers des jeux modernes et traditionnels



Cette cérémonie a été marquée par la présence du Secrétaire Général du ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille, M. Sayon DOUMBIA qui avait à ses côtés la Représentante de l'UNICEF, Mme Anne Daher Aden, du Maire de la Commune VI, de la Directrice Générale de la Cité des Enfants, Mme Amina CISSE et plusieurs acteurs œuvrant dans le domaine de l'enfance.

La Semaine de Loisirs de l'Enfance de Bamako offre aux Enfants l'opportunité de se découvrir, de créer une saine émulation et de cultiver l'esprit de créativité à travers des jeux modernes et traditionnels ainsi que d'autres activités interactives. Durant ces 3 jours, les Jeunes Voix du Sahel qui s'engagent contre le réchauffement climatique et les actions pour la promotion d'un environnement sain feront découvrir aux enfants comment recycler des vieux objets pour en faire de nouveaux outils très utiles dans les salles de classe.

Prononçant son discours, la Représentante de l'UNICEF, Mme Anne Daher Aden a souligné que la semaine de Loisirs de l'Enfance est une semaine durant laquelle, les enfants pourront profiter de leurs vacances scolaires pour

s'amuser, apprendre et partager leurs diverses et riches expériences.

En effet, elle a précisé qu'avec le thème : « **Le rôle du jeu dans la protection et le brassage des enfants** », l'UNICEF entend rappeler la nécessité de continuer à nous engager avec enthousiasme pour chaque enfant, pour chaque droit.

Aussi, elle a exhorté les enfants à mettre cette occasion à profit pour poser des questions sur leurs droits. « **Durant les trois jours de la SELEBA, vous pourrez jouer, faire du sport, et aussi découvrir de nouvelles activités, rencontrer de nouveaux amis et apprendre de nouvelles choses. C'est aussi l'occasion pour vous de poser vos questions aux adultes sur vos droits, aux experts du Gouvernement et de l'UNICEF en santé, éducation, hygiène et protection de l'enfance** », a-t-elle indiqué.

Enfin, elle a réitéré l'engagement et le soutien de l'UNICEF à toutes les filles et tous les garçons du Mali pour que chacune et chacun puisse grandir dans la paix et jouir de ses droits. « **En cette fin d'année et pour l'année prochaine, continuons de travailler ensemble pour toutes les filles et tous les**

garçons du Mali, y compris celles et ceux avec des besoins spécifiques, affectés par la crise humanitaire » a-t-elle déclaré.

De son côté, le représentant du ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille, M. DOUMBIA a précisé que ce Salon est un espace qui vise à faire un plaidoyer en faveur des droits des enfants d'une part et à renforcer les pratiques des professionnels du domaine de l'enfance d'autre part, en vue d'une meilleure prise en compte des besoins spécifiques des enfants.

Il a également ajouté qu'il constitue une tribune de libre expression, un cadre idéal de rencontres, d'échanges pour les enfants ainsi que les différents acteurs du domaine de l'enfance.

« **C'est cela une des missions premières assignées à la Cité des Enfants, celle d'assurer une occupation saine du temps libre des enfants en vue de créer leur épanouissement, surtout en ces moments de congés scolaires. Ceci est en rapport avec les dispositions de l'article 12 de la Charte Africaine des Droits et du Bien-être de l'Enfant, relatives entre autres, à la participation des enfants aux activités culturelles, récréatives et de loisirs appropriés et accessible à toutes et à tous** » a expliqué le représentant du ministre de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille.

Pour rappel, cette activité a enregistré le défilé des différentes délégations, la danse des marionnettes et la prestation musicale du groupe Mini ensemble Instrumental de la Cité des Enfants.

■ Maffenin Diarra



Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « **DÈMÉSO** »



80001120
80001122



+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**

Le lourd héritage des coups d'état militaire : Quel sort pour le Mali après Assimi ?

Le rêve d'un Mali Kura, caressé dans la ferveur de l'hystérie collective à l'arrivée des militaires au pouvoir, est aujourd'hui devenu un véritable cauchemar, pour un pays qui semble avoir à nouveau durablement renoué avec les illusions perdues. La population est prise dans l'étau d'une crise alimentaire aiguë, aggravée par une flambée des prix incroyables des denrées de première nécessité, une insécurité grandissante, qui n'épargne plus aucune portion du territoire national, et une aggravation des tensions diplomatiques avec les partenaires et voisins. Bref, le Mali ressemble de plus en plus à un pays en peine de repères pour retrouver sa voie.

« La guerre contre le terrorisme est une guerre multiforme, globale et variée », ont dit et répété à souhait les experts en la matière, et je crois que c'est bien vrai. Parce que cela n'a pas été bien assimilé par les militaires qui nous dirigent, nous assistons, dans notre pays, à un affaiblissement constant des résultats sur le terrain : dégradation du tissu économique et social, insécurité croissante, coups d'Etat successifs.

L'héritage de la junte militaire ?

On ne le dira jamais assez : le coup d'Etat répressif d'août 2020 à mai 2021 a été le catalyseur principal qui a mis entre parenthèses la démocratie et la libre entreprise dans notre pays.

Dans ce contexte socio-politique tendu, les tentatives de mise à l'écart de la MINUSMA, en réduisant constamment ses mouvements sur le vaste territoire du pays, les entraves multipliées par la junte contre l'utilisation du matériel allemand et espagnol (aéronefs), visiblement pour soustraire certainement les réalités du terrain aux yeux d'observateurs et parlementaires, ont conduit de nombreux partenaires à se méfier de notre approche contre les terroristes.

De toute évidence, nos dirigeants actuels, en agissant ainsi, ont bien oublié qu'avec les autres, qui nous entourent et nous accompagnent dans nos choix stratégiques, on a en commun bien d'autres réalités géostratégiques à partager qu'en dehors des seules frontières terrestres.

Quel héritage la junte au pouvoir laissera-t-elle donc aux Maliens ?

Face à la crise alimentaire aiguë qui nous menace gravement et contre laquelle peu d'initiatives d'anticipation ont été engagées, la faute fondamentale du pouvoir militaire serait



de laisser progressivement s'installer la famine dans le pays et qui devrait atteindre son pic vers le mois d'avril à venir, si rien n'est fait pour l'endiguer.

Dans un tel scénario de misère, il est bien facile de comprendre que le peuple qui, il n'y a pas encore longtemps, a adoué et applaudi les militaires du Camp Soundiata, leur donnera plus facilement le dos parce qu'il aura faim et continue de vivre dans une insécurité chronique, voire endémique.

Face à une telle perspective inquiétante guettant le pays, on se rend compte aisément que l'imposture est à son comble, et tout ça sur le dos des Maliens qui en supporteront, au jour le jour, les conséquences dramatiques, sous l'œil blasé de Wagner qui se fiche d'ailleurs éperdument du sort infligé aux Maliens...

Aucune portion du territoire n'est épargnée par l'hydre de l'insécurité djihadiste, au point de nourrir le scepticisme sur des faits d'armes desquels la junte militaire peut se prévaloir.

Je le dis sans le moindre risque de me tromper : il ne suffit pas d'être en treillis militaire pour être un soldat républicain, issu du peuple et capable de le défendre. Cela se traduit d'ailleurs par le fait qu'aujourd'hui, le peuple veut absolument savoir pourquoi la junte ne veut voir aucune présence étrangère dans les zones de confrontations où opèrent les FAMA, au prétexte de souveraineté, visiblement davantage destinée à détourner l'attention des citoyens.

Effets pervers du populisme et du nationalisme

Ce qui se passe au Mali, résultat des difficultés rencontrées sur le terrain devant la montée en puissance des groupes terroristes, démontre clairement que la guerre contre le terrorisme se gagnera en équipe à la fois nationale et internationale. C'est bien dans cette logique des temps modernes que la souveraineté est toujours garantie par les instances onusiennes, si ce n'est pas une souveraineté artificielle.

Comment comprendre autrement que l'ambassadeur Russe au Mali évoque les valeurs morales et démocratiques alors que son pays piétine la souveraineté de l'Ukraine et se livre dans ce pays à des crimes de guerre ?

Aujourd'hui, à juste raison, on se demande d'ailleurs qui gagnera cette guerre. Comme le dira l'autre, « qui vivra verra », pour connaître le héros de cette guerre...

Relativement au Mali, et en revenant sur les nombreuses menaces qui nous assaillent, il est évident que les Maliens sont aujourd'hui dans le désarroi et veulent désormais s'extirper de cette propagande gangréneuse qui n'a rien d'autre à nous offrir que l'illusion sur le bilan

de cette transition au pouvoir aussi consternant que ridicule.

Sur le terrain, l'insécurité persistante révèle l'échec plus que patent de Wagner. L'Etat islamique vient d'en administrer la preuve la plus éclatante par la démonstration de force qu'il a réussie sur une partie de notre territoire national, en regroupant forces combattantes et engins de guerre, sans être le moindre du monde inquiété.

Nous en sommes là : le populisme, le nationalisme et le souverainisme sont à posteriori devenus davantage des obstacles dangereux contre une nation, son économie et son peuple. Dans une telle impasse, les effets pervers d'une souveraineté politique, nationaliste et populiste, par le repli sur soi, impactent la libre entreprise.

On peut vraiment se demander comment une junte militaire, qui avait pourtant promis que son rôle n'était pas de s'éterniser au pouvoir et qu'elle était là pour remettre de l'ordre dans le pays et ensuite remettre le pouvoir à qui de droit, a subitement effectué ce revirement, se présentant comme souverainiste tout en livrant sa propre population à Wagner et aux milices, dont les exactions sur le terrain ne se comptent plus.

C'est un peu cela le drame vécu par nos pays et nos populations : l'impasse des juntes militaires au pouvoir dans le Sahel mène les Etats, autant qu'ils sont, vers le chaos.

Voilà le scénario catastrophe. Et après, le départ forcé de certains de nos partenaires... La réalité est implacable : je viens du centre et du nord du Mali pour effectivement mettre en veille mon entreprise qui comptait au moins une bonne cinquantaine d'employés. Pendant seulement vingt-quatre heures de présence

dans ces zones du pays, j'ai connu les moments les plus pessimistes de ma vie d'entrepreneur.

Face à tout cela, certains acteurs nationaux ne pensent qu'à une chose : créer leur propre espace géographique (leur république si vous le voulez), à l'intérieur de la République du Mali. En cela, la seule chose qui les retient, nous le savons tous, c'est l'absence de reconnaissance internationale de leur "république" par les instances africaines et les Nations-Unies. On constate donc clairement que sans cette reconnaissance internationale, toute tentative de déclaration d'indépendance serait un échec cuisant.

La souveraineté d'un pays, et nul désormais ne l'ignore, est exclusivement garantie par les Nations-Unies. En d'autres termes, regardons de face le cas de l'Azawad, qui nous concerne au plus haut point : n'eût été le non des Nations-Unies, appuyé fortement par les instances africaines, où en serait-on aujourd'hui? C'est donc pour dire que le populisme, le nationalisme et le souverainisme ne gagneront jamais une guerre, qu'elle soit économique, financière, budgétaire, ou encore le mieux-vivre. Les Maliens, fatigués par les multiples manœuvres, les faux-semblants et autres manigances aujourd'hui exposés à de lourds périls existentiels, ne demandent plus qu'à retrouver le chemin de la survie.

Un message subliminal que la junte peine visiblement à décrypter

Mamadou Sinsy Coulibaly, Président du groupe Klédu
Source : L'Alternance



La crise ivoiro-malienne tend vers son épilogue : Un compromis sans compromission semble être trouvé

Près de six mois après l'imbroglie politico-judiciaire autour de la rocambolesque affaire des 49 soldats ivoiriens, on tend vers un dénouement heureux au grand bonheur des deux peuples frères maliens et ivoiriens. Cette affaire qui n'a que trop duré a empoisonné les relations fraternelles et séculaires entre deux pays liés par la géographie, l'histoire, l'économie, la culture et la sociologie. Un mémorandum qui servira de base pour la libération des 46 soldats ivoiriens a été signé le jeudi 22 décembre 2022 entre la délégation ivoiro-togolaise conduite par le ministre d'Etat, ministre de la Défense Téné Birahima Ouattara et les autorités maliennes. Les deux pays n'ont-ils pas perdu suffisamment de temps avant d'accorder leurs violons dans une affaire où ils avaient tout à perdre ? Est-ce le début d'un nouveau raffermissement des relations diplomatiques entre Abidjan et Bamako ?

Enfin la fumée blanche va jaillir si ce n'est déjà fait, annonçant la libération des 46 soldats ivoiriens, considérés comme des mercenaires par les autorités maliennes et détenus depuis plus de 5 mois à Bamako. En effet, une délégation ivoiro-togolaise conduite par le ministre ivoirien de la Défense a été reçue en audience le jeudi par le Président de la Transition, le colonel Assimi Goïta. Ce dernier avait à ses côtés le ministre des Affaires étrangères et de la coopération internationale, Abdoulaye Diop, ainsi que le ministre d'Etat, ministre de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation, le Colonel Abdoulaye

Maïga.

Si aucun communiqué n'a sanctionné la rencontre la délégation ivoirienne avait le sourire aux lèvres et son chef a lâché quelques mots à sa sortie d'audience : « **Comme vous le savez, il y a eu un malentendu entre la République du Mali et celle de la Côte d'Ivoire, il y a de cela quelques mois. Il était bon que nous puissions nous rencontrer pour en parler. C'est ce que nous avons fait avec nos frères maliens et le Président Assimi Goïta nous a fait l'honneur de nous recevoir pour que je puisse lui transmettre le message du Président**

Alassane Ouattara », a déclaré à la presse, Téné Birahima Ouattara ministre d'Etat, ministre de la défense ivoirienne. Il a même ajouté que la rencontre s'est passée dans un esprit fraternel et de compréhension mutuelle ». Pour rappel les propos tenus par le chef de la délégation, tout comme l'atmosphère bon enfant qui a été celle du ministre d'Etat ministre de la défense ivoirienne contrastent non seulement avec l'attitude de la précédente délégation qui était venue négocier la libération des soldats, mais aussi et surtout présagent d'un dénouement heureux, surtout qu'un mémorandum a couronné la rencontre entre les



deux délégations.

Les deux pays n'ont-ils pas perdu suffisamment de temps avant d'accorder leurs violons dans une affaire où ils avaient tout à perdre ?

Cette question mériterait d'être posée quand on sait les liens séculaires et fraternels qui unissent les deux pays et de surcroît les deux peuples. Une mauvaise lecture de toutes les deux parties à contribuer à l'exacerbation de la crise. Le Président Ivoirien Alassane Ouattara qui aurait dû parler à ses enfants que sont les cinq colonels dans un ton empreint de courtoisie parentale qui sied en cette circonstance, a plutôt cédé à la passion en menaçant les autorités maliennes. Ce qui a, semble-t-il, poussé les autorités maliennes dans leur orgueil et ont opposé un niet catégorique à toutes les sollicitations de la CEDEAO, bien sûr en mesurant toutes les conséquences. Car fortes de leur soutien populaire, les autorités maliennes, ont voulu jouer jusqu'au bout en

brandissant la fibre patriotique, un slogan qui a véritablement fait ces effets, car en dépit de l'embargo financier le peuple semble rester derrière ses autorités. Mais puisse qu'un peuple ne vit pas que de slogan, acculé par la crise socio-financière, elles ont fini par mettre beaucoup d'eau dans leur Gnamakou Dji quand elles se sont rendu compte qu'elles ne peuvent plus tenir la baraque. Donc Alassane Ouattara, sous la pression de l'opinion ivoirienne et Assimi Goïta asphyxié financièrement en avaient tous assez de la situation. C'est pourquoi ils sont parvenus à ce compromis sans compromission.

Est-ce le début d'un nouveau raffermissement des relations diplomatiques entre Abidjan et Bamako ?

Nous osons espérer que ce serait le début d'une nouvelle ère dans les relations diplomatiques entre le Mali et la Côte d'Ivoire au grand bonheur de deux peuples. Il est à parier qu'après cet heureux dénouement, les lignes

vont bouger dans d'autres domaines. En tous les cas tous les experts s'accordent à dire que les deux pays ont beaucoup plus à perdre en se brouillant, car en plus du port d'Abidjan qui de par sa capacité sert les commerçants maliens, le pays accueille plus de 5 millions de maliens dont la contribution aux budgets de deux pays est énorme. Doit-on cracher sur ces avantages pour un oui ou un non ? C'est pourquoi nombreux étaient les observateurs de la scène politique sous régionale, à se poser la question de savoir, à qui profite cette crise ivoiro-malienne ? Les deux pays doivent panser la plaie rapidement afin de reconstruire, sinon reprendre la coopération bilatérale rompue, surtout qu'au-delà de nos relations de voisinage, nos deux pays appartiennent au même ensemble économique qu'est la CE-DEAO.

Youssof Sissoko
Source: L'Alternance



Célébration de la fête de Noël : Les fidèles chrétiens prient pour la paix et le vivre-ensemble

Les chrétiens du Mali à l'instar du reste du monde ont célébré la naissance de Jésus Christ. L'Église évangélique protestante de Bamako-coura a magnifié cette fête de fin d'année sous le thème : » Jésus, Prince de la Paix « Lors des festivités du réveillon, dans la nuit du 24 décembre, les fidèles, réunis à l'église, ont prié pour la paix et le vivre ensemble au Mali. La cérémonie a été marquée par la présence du ministre des Affaires religieuses, du Culte et des Coutumes Mamadou Koné.

Dans son prêche, le Révérend pasteur, Pierre Dacko, a indiqué qu'en ce temps où notre pays et le monde vivent dans la guerre et l'insécurité, » la paix est devenue une denrée très rare « . Au motif que » Satan, prince de ce monde ou encore prince de malheur entretient la guerre, la corruption et la désolation dans le monde. La recherche de la

paix ne rencontrera véritablement le succès que lorsque les hommes se seront adressés au Prince de la paix qui est Jésus-Christ « . Avant d'appeler les fidèles à prôner la paix en toute circonstance.

Le Délégué Général, Nouh Ag Infa Yattara, qui a conduit la prière de la soirée, a prié pour « un Mali, guéri de tout mal « , résolument en-

gagé sur la voix du développement. Il a également prié pour le Chef de l'Etat et les autorités du pays ainsi que les Forces de Défense et de Sécurité pour le retour de la paix et de l'intégrité du territoire national.

Le ministre des Affaires religieuses, du Culte et des Coutumes, Mamadou Koné, qui a tenu à être aux côtés des fidèles chrétiens pour cette importante célébration, a rappelé les principes de » bon voisinage, de cohabitation et de solidarité entre Maliens « .

» Le Mali a connu des religions depuis des siècles et a toujours bénéficié des coreligionnaires qui sont des frères et des sœurs qui se donnent la main pour bâtir leur pays. Toutes les religions prêchent la paix et demandent que les prêches se fassent avec courtoisie et délicatesse pour le bon climat social « , a déclaré le ministre Mamadou Koné, avant de souhaiter bonne fête à toute la communauté chrétienne. Des chants et poésies ont apporté un cachet particulier à cette cérémonie.

M.B.S

Source : l'Indépendant



Affaire 28 septembre : Après débats, la décision sur le dossier du Col Bienvenu Lamah attendue le 3 janvier 2023

Après plusieurs audiences devant la première chambre du contrôle de l'instruction de la Cour d'Appel de Conakry, présidée par Thierno Souleymane Barry, le dossier du Colonel Bienvenu Lamah a été de nouveau débattu ce mardi 27 décembre 2022 et mis en délibéré pour décision être rendue le 3 janvier 2023.

Interrogé juste après sa sortie d'audience, l'avocat du Colonel Bienvenu Lamah, Me Zézé Kalivogui a déclaré qu'ils ont l'espoir que la procédure mise sur pied par le parquet de Dixinn va être annulée pour des motifs qu'ils ont présentés devant le juge.

« Nous avons indiqué à la chambre de contrôle de l'instruction que la procédure a été biaisée et que la procédure toute entière est la négation du droit et la procédure pénale dans la mesure où le Colonel Bienvenu Lamah avait bénéficié d'un non-lieu », a-t-il rappelé.

D'après Me Zézé Kalivogui, ce non-lieu a gravi tous les échelons. « Il y a eu des pourvois en cassation des parties civiles qui reprochaient à cette décision de non-lieu accordée au Colonel Bienvenu Lamah et au général Mathurin Bangoura. Devant la Cour suprême, les recours exercés ont été déclarés mal fondés d'où l'ordonnance de non-lieu partiel et de renvoi était devenue irrévocable », a-t-il précisé et d'ajouter que c'est ce qui fait que le dossier est en train d'être jugé devant le juge d'instruction du jugement.

A en croire Me Zézé Kalivogui, il est techniquement et juridiquement impossible en droit qu'un dossier soit débattu devant le juge du jugement et que ce même dossier soit encore devant un cabinet d'instruction.

« Nous avons également indiqué lors des débats qu'il n'y a pas de faits nouveaux dans cette affaire dans la mesure où le réquisitoire de saisine du doyen des juges parle de la déclaration du Colonel Bienvenu Lamah qui a été faite en 2012 », a-t-il laissé entendre.

Dans la même logique, l'avocat Zézé Kalivogui a souligné que des déclarations faites par le Commandant Aboubacar Sidiki Diakité dit



Toumba alors qu'il n'est pas un témoin et aussi, des supposés témoins dans l'anonymat sont nulles. « C'est un document fait par le parquet et signé par lui-même », a-t-il accusé. Et d'enchaîner : « l'anonymat ne doit pas rester dans la seule discrétion du parquet. L'anonymat doit être autorisé par un juge d'instruction. En la matière, c'est une procédure qui mérite d'être annulée parce qu'elle ne repose sur aucun élément », a-t-il dit.

Sur le même sujet de témoignage sous l'anonymat, Me Zézé Kalivogui mentionne ceci. « Il y a un autre fait qu'il ne faut pas oublier, en matière d'audition des témoins sous l'anonymat, l'article 870 du code de procédure pénale indique clairement que la procédure ne peut être engagée que sur la base d'un décret. Curieusement; jusqu'à date, ce décret n'a pas été encore entrepris d'où cette procédure ne doit pas être une fois encore utilisée. Il s'agit d'une procédure inédite qui mérite annulation pure et simple. Cela va de la sécurité des citoyens au-delà du Colonel Bienvenu Lamah », a-t-il expliqué.

S'adressant à ceux qui se réjouissent le fait que le Colonel Bienvenu Lamah soit en détention, Me Zézé Kalivogui a rappelé que ceux-ci oublient que c'est une menace pour eux-mêmes.

« Désormais, il suffit que le parquet ne soit pas d'accord avec une ordonnance de non-lieu d'un juge d'instruction pour faire engager une nouvelle procédure et reprendre des personnes qui sont déjà bénéficiaires de la décision de non-lieu », a-t-il fait savoir.

Pour rappel, le dossier du Colonel Bienvenu Lamah avait été bien débattu et mis en délibéré pour décision être rendue le 19 décembre 2022 dernier. Mais, selon Me Zézé Kalivogui, il s'est trouvé que dans la composition, il y avait une conseillère qui avait déjà connu le dossier d'où il fallait ordonner la réouverture des débats afin qu'une nouvelle composition prenne le dossier. « C'est ce qui a été fait et le dossier a été programmé ce jour 27 décembre 2022 », a-t-il signalé.

Source : GuinéeNews

Sénégal : Détournements de fonds Covid provoquent indignation et colère

Suite à l'habilitation de l'Assemblée nationale, le président Macky Sall a approuvé l'ordonnance N°07-2020 du 17 juin 2020, faisant office de loi de finance rectificative, et instituant le Programme de Résilience Économique et Sociale (PRES).

Comme réponse exceptionnelle au péril économique et sanitaire, le PRES est doté de 1000 milliards de FCFA à travers le Fonds de riposte et de solidarité contre les effets de la Covid 19.

Ce fonds comprenait d'une part les dépenses décaissables à hauteur de 628 milliards soit 63%, et d'autre part, des mesures fiscales et douanières avantageuses pour l'entreprise, d'un montant de 372 milliards soit 37%.

Seulement voilà, deux ans après la mise en œuvre du PRES, la Cour des Comptes vient de publier un rapport accablant sur la gestion de cette importante manne financière. Et depuis, le pays ne bruit que des détournements incroyables relevés par cet organisme de contrôle, qui épingle plusieurs ministères.



C'est un rapport accablant que la Cour des Comptes a publié, dans lequel neuf ministères sont épinglés pour des manquements qui nécessitent l'ouverture d'une information judiciaire.

Il s'agit des ministères de la Microfinance et de l'économie sociale et solidaire, des Mines et de la géologie, du Développement communautaire, de l'équité sociale et territoriale, de la Jeunesse, du Commerce et des petites et moyennes entreprises, de la Femme, de la famille et du genre et de la protection des enfants, de la Culture et de la communication, du Développement industriel et des petites et moyennes entreprises.

Ces ministères sont épinglés pour l'un ou l'au-

tre des manquements suivants tel le défaut de pièces justificatives de dépenses effectuées, des marchés fictifs qui ont vu des fournisseurs payés sans avoir livré la marchandise objet du contrat, les surfacturations etc...

L'audit a mis en évidence des surfacturations outrancières et l'utilisation abusive et frauduleuse des dispositions dérogatoires, figurant à l'article premier du décret n°2020-781 du 18 mars 2020 portant dérogation au Code des Marchés publics (CMP) pour les dépenses relatives à la lutte contre la COVID-19, destinées à faciliter l'exécution rapide des dépenses. Ces manquements portent sur un total de plus de 6, 686 milliards de l'argent public comprenant les contributions des Sénégalais et des

partenaires étrangers, à un moment où les populations comptaient leurs morts avec angoisse et peur. C'est dire que cela s'est passé alors que les Sénégalais étaient, par le couvre-feu, cloîtrés chez eux. Un contexte qui donne plus de perfidie à ces détournements de deniers publics.

L'exemple le plus caractéristique de ce que tout le monde s'accorde à appeler carnage financier est l'octroi, par le ministère de la Santé de 17 marchés d'un montant de plus de 15 milliards à une seule et même personne propriétaire d'agences de voyages et de plusieurs autres entreprises, dont aucune n'est qualifiée pour des marchés à visée sanitaire.

Ainsi le rapport de la Cour des comptes a mis

en exergue les fautes de gestion et formulé des recommandations pour une instruction judiciaire concernant les auteurs. Un scandale qui a soulevé une profonde indignation des Sénégalais qui se sentent trahis par leurs autorités, dans un contexte de péril national.

Dans sa ligne de défense, le gouvernement du Sénégal, par la voix de son ministre, Mamadou Moustapha Ba, indique que malgré ses fautes de gestion, le pays n'en a pas moins réussi son Programme de résilience et de riposte contre le Covid.

L'état du Sénégal fait montre de bonnes dispositions pour à la fois suivre les recommandations de la Cour des Comptes pour l'avenir et surtout, et selon le cas, la Cour des comptes saisira la Chambre de discipline financière ou alors, au besoin, son premier président saisira le ministre de la Justice, aux fins de poursuites judiciaires.

Naturellement cela n'est pas pour arranger les choses pour la coalition au pouvoir, laquelle a dépêché ses leaders dans tous les médias avec des éléments de langage finement élaborés, pour expliquer les faits et amortir l'onde de choc.

Ce qui n'a pas empêché la Coalition Nationale pour la santé, un cadre citoyen d'évaluation de l'ensemble des politiques publiques ayant

une incidence sur l'état sanitaire des populations, de ruer dans les brancards, après avoir félicité la Cour des Comptes.

Pour elle, ce rapport a permis de « **déceler de graves irrégularités confirmant ainsi les inquiétudes de mauvaise gestion que subodoraient certaines personnes avisées, qui suivaient de près la campagne de lutte contre la Covid 19, au cours des années 2020/21.** »

Non sans rappeler le « **webinaire organisé le 10 Juillet 2020, au cours duquel nous déplorions un déficit de transparence sur la mise en place du comité de suivi, l'octroi de marchés de denrées alimentaires, d'équipements et de consommables médicaux à des personnes présumées proches de la sphère gouvernementale, au détriment des autres acteurs économiques et surtout de la Pharmacie Nationale (PNA) dont la mission est dédiée à cet objet.** »

L'opposition réunie dans Yéewi Askanwi compte organiser un gigantesque concert de casse-roles le 31 décembre au moment de l'adresse à la nation du président de la république.

Le groupe parlementaire liberté, démocratie et changement de la coalition Wallu, envisage de saisir officiellement le bureau de l'Assemblée

nationale et son président en vue de l'élection, dans les plus brefs délais, des nouveaux membres de la Haute Cour de Justice qui est chargée de procéder au jugement des membres du gouvernement et du président de la République.

Le cardinal Théodore Adrien Sarr interrogé lors de la présentation de son livre « Afrique lève-toi et marche » sur le scandale dira : « **s'il y a des fautes de gestion quelque part, ce sont les premiers responsables qui doivent faire en sorte que ces fautes soient analysées. Quand quelqu'un est responsable, il faut lui montrer qu'il a mal fait et prendre des sanctions** ».

Le Cardinal demande aux dirigeants de « **promouvoir les valeurs et puis lutter contre les contre-valeurs. On ne peut pas avancer si tout le monde cherche à promouvoir ses intérêts au détriment des populations** ».

En attendant, c'est un euphémisme que de dire que les populations sont dans l'émoi et la consternation, mais surtout dans une grande colère.

Samba Moussa LY
Correspondant à Dakar



Sénégal : La fédération a finalement pris une forte décision pour Aliou Cissé

Il y'a seulement quelques jours que le quotidien Sénégalais Record annonçait que le sélectionneur des « Lions de la Terranga » Aliou Cissé réfléchirait à quitter son poste. Une rumeur qui faisait déjà le bonheur de certains membres de la Fédération sénégalaise de football (FSF) qui demandent la tête du technicien de 46 ans surnommé « El Tactico ».



Selon ces derniers, Cissé a sans doute atteint ses limites après avoir échoué au Qatar. Le coach n'a pas atteint l'objectif qui lui a été fixé durant la Coupe du monde Qatar 2022. Pour rappel, le Sénégal avait pour objectif d'atteindre les quarts de finale mais l'équipe a été renvoyé à la maison par l'Angleterre en huitième de finale. Cependant, la FSF sort du silence et affirme

que le coach va finalement rester : « Aliou Cissé reste en poste. Nous sommes dans un projet. Et celui-ci prévoit que le sélectionneur national amènera l'équipe pour défendre notre titre continental lors de la CAN en Côte d'Ivoire (en 2024) », a lâché le président de la FSF, maître Augustin Senghor dans des propos repris par Record. Prolongé juste avant son départ au Qatar

jusqu'en 2024, le sélectionneur des Lions du Sénégal a un nouveau contrat assorti d'une revalorisation salariale de 50%. L'autre objectif est de conserver le titre de champion d'Afrique durant la prochaine CAN en Côte d'Ivoire.

Source : Afrique Sports

Présidence de la FMBB : Me Jean Claude Sidibé détaille son programme d'action

En quête de la présidence de la fédération malienne de Basket-ball pour la deuxième fois après une retraite professionnelle, Me Jean-Claude Sidibé et son colistier Djibrilla Alhadji Cissé commissaire FIBA Afrique, étaient face à la presse, hier mardi 27 décembre 2022, au Millénium Hôtel situé à Hamdallaye ACI 2000. A cette occasion, l'ancien ministre des Sports a expliqué son programme d'action qui est basé sur cinq axes principaux.

Me Jean Claude Sidibé a présidé la Fédération Malienne de Basketball de 2014 à 2017. Aujourd'hui, il se porte à nouveau candidat à la présidence de la même fédération. Précisant les raisons qui ont motivé sa candidature, Me Jean Claude Sidibé déclare vouer une passion inconditionnelle au basket-ball. « **Je suis candidat parce que je suis un amoureux du basket. Depuis que j'ai quitté mes fonctions ministérielles, j'ai suivi toutes les équipes nationales partout jusqu'en Australie à mes frais** », a-t-il souligné.

Aussi, il a pris l'engagement de mettre le basket malien sur les rails après la suspension de plusieurs membres du bureau sortant par la FIBBA. Pour ce faire, il a mis en place un programme dont les principaux axes portent sur le programme de fonctionnement de l'administration du bureau fédéral des ligues et des districts, le programme de mise en place d'une direction Technique nationale fonctionnelle et compétente, le programme du basket à l'école et dans les centres (districts), le programme d'accompagnement (motivation) des clubs des 1ère et 2ème divisions et le pro-

gramme de formation continue des acteurs. S'agissant du programme de fonctionnement de l'administration du bureau fédéral, des ligues et des districts, il a souligné qu'il nécessite une bonne gestion administrative, de la disponibilité d'une synergie des actions. « **La nouvelle gouvernance impose un service de qualité aux acteurs. L'administration sera plus performante en la dotant de ressources humaines compétentes. Je m'investirai pour que les ligues aient des sièges fonctionnels : un secrétariat salarié, un local équipé (état ou location) une connexion internet** », a-t-il promis.

Concernant le programme de mise en place d'une direction technique nationale fonctionnelle et compétente, Jean Claude Sidibé a précisé qu'elle sera l'artère principale de son plan pour établir une base solide. « **Un Directeur Technique National compétent sera recruté pour un programme de développement et de vulgarisation reflétant notre vision. Seront signées des conventions entre la FMBB et certaines fédérations nationales, des structures de formation scolaire et universitaire etc...** », a-t-il dit.



Sur le programme du basketball à l'école dans les centres du district, le candidat a indiqué qu'il sera mis en place avec l'accompagnement des autorités scolaires notamment, les académies sur tout le territoire national. Parlant du programme de motivations des clubs de 1ère et 2ème division et des équipes nationales, il a déploré que malgré les efforts consentis sur les subventions et les récompenses, les associations sportives soient constamment confrontés à des problèmes de trésorerie.

Ainsi dit-il, « **elles seront appuyées par une augmentation de la subvention des équipes de la 1ère division, l'augmentation des récompenses inter ligues, la prise en charge des transports des équipes qualifiées à l'inter ligues une meilleure préparation et une participation de qualité des équipes nationales aux compétitions internationales** », a-t-il indiqué.

Quant au programme de formation continue des acteurs du basket-ball malien, Me Jean Claude Sidibé, a annoncé que des programmes de formations nationaux et internationaux pour toutes les corporations et à tous les niveaux seront mis en place et exécutés.

Enfin, il a invité les acteurs du basket-ball à s'unir pour envoyer le basketball malien au firmament de sa gloire. « **La seule voie du progrès pour moi, c'est la mise en commun de nos énergies. C'est notre volonté commune à agir ensemble : la main dans la main, en renonçant à tout ce qui peut faire mal à notre discipline** », a-t-il conclu.

■ Maffenin Diarra





Bélier (21 mars - 19 avril)

Mieux que personne, vous savez apaiser l'ambiance. Votre autorité rassure vos collaborateurs. Votre chef pourrait vous convoquer pour une évolution. Peu à peu, vous avancez vers un poste idéal. Mais des étapes sont encore utiles pour être épanoui.

Économiser est nécessaire. Uranus en Taureau vous donne des journées intenses. Vous faites des dépenses pour compenser. Ces frais peuvent concerner différentes choses. Des articles pour votre voiture et l'habitation vous plaisent. Fixez une limite.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Très déterminé, rien ne pourra vous détourner de vos objectifs professionnels. Ce serait plutôt un bon point, sauf que vous n'en ferez qu'à votre tête et que vous n'écoutez pas vos collègues qui vous reprocheront de ne pas tenir compte de leurs avis.

Saturne l'économe et Pluton l'intransigent surveilleront votre gestion. À vous d'être rigoureux, car ils auront l'œil et traqueront les failles, sans concession. Ils seront aussi de bons conseils en vous suggérant de placer convenablement votre argent.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Les astres vous soutiennent professionnellement. Si vous vous lancez dans une nouvelle réalisation, même chose, vous êtes épaulé. Vous pourriez obtenir une aide financière pour finaliser un projet. C'est un bon départ qui s'avère positif pour la suite.

Des mouvements financiers sur vos comptes vous feront sûrement penser que votre situation bancaire ne va pas si mal que cela, même après la période des fêtes. Restez prudent, car le temps d'un instant, une dépense imprévue va venir vous faire douter.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Vous risquez de vous exprimer de façon incorrecte au travail. Le carré Mercure/Uranus amène contradiction et refus de la discussion ! Prudence, car vos collègues ne sont pas habitués à vos sautes d'humeur, restez dans le contrôle, vous pourriez les décevoir.

Une vigilance s'impose aujourd'hui concernant votre argent. Vous risquez, de par le carré Vénus/Mars, de faire des dépenses inconsidérées pendant cette journée. Essayez, dans la mesure du possible, d'épargner votre porte-monnaie de votre mauvaise humeur !



Lion (22 juillet - 23 août)

L'activité professionnelle vous fatigue. Le stress et l'attente de résultats entraînent des difficultés. L'ambiance devient pesante. Les collègues qui étaient vos amis, deviennent vos rivaux. Il est préférable de garder vos distances avec un collaborateur.

Les frais ne sont plus ce qu'ils étaient. Vous devez revoir votre façon de dépenser. L'argent doit d'abord passer par des charges. Les achats liés aux gadgets sont mis de côté. Vous devez freiner aussi sur les délicates attentions qui font plaisir.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Vous serez amené à vous exprimer dans votre sphère professionnelle et vous aurez intérêt à mettre sérieusement au point vos arguments. Votre sens analytique jouera en votre faveur et vous donnera quelques bons points pour être écouté attentivement.

On vous présentera une proposition qui ne correspondra pas du tout à vos attentes. Vous aurez donc tout intérêt à la refuser. En cherchant activement, vous pourriez tout à fait rebondir sur une autre opportunité, qui vous sera bien plus profitable.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Des changements s'annoncent dans le travail, il semblerait que vous ne soyez pas prêt à les recevoir. Vous n'êtes pas dans un bon état d'esprit, du coup vous avez du mal à vous concentrer sur le professionnel. Faites une pause de 24 heures.

Les astres vous recommandent de faire attention à vos dépenses. Votre budget n'est pas aussi stable que vous le pensez, même si vous essayez de vous persuader du contraire. Faire un effort est la meilleure décision que vous pouvez prendre actuellement.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Votre nervosité et votre impulsivité vous jouent des tours au travail. Vous ne supportez ni autorité ni obligations, aujourd'hui ! En plus, vous vous sentez découragé et avez l'impression que tout se ligue contre vous, l'impuissance vous envahit.

De la prudence vous est demandée, car le carré Mars/Vénus peut vous pousser à faire des dépenses excessives. Votre nervosité d'aujourd'hui risque de se décharger sur votre porte-monnaie ! Essayez d'éviter d'en arriver là, vous pourriez le regretter.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Vous guidez facilement vos collaborateurs dans l'activité. Les tâches peuvent se faire dans de nouveaux bureaux. Du remue-ménage arrive dans votre service. Il faut s'adapter rapidement ! Une formation est possible. Elle devrait apporter des bagages.

Vous êtes raisonnable quand cela est nécessaire. En ce moment, vous commencez à réaliser des économies. Il faut faire attention aux coups de cœur. Des gadgets, sacs et accessoires pour les voyages, vous attirent ! Dépensez en payant en plusieurs fois.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Vous vous fiez à votre intuition pour prendre la bonne direction. Votre charisme, mélange subtil de bienveillance et de fermeté vous ouvrira des portes. Dans le travail, ces deux qualités vous permettront de gagner la confiance de votre hiérarchie.

Focus sur vos finances avec un Soleil pris en sandwich entre Pluton et Mercure. Vous devrez être attentif aux dépenses inutiles. En affaire, rien ne sera gagné non plus et malgré vos efforts, une négociation risquera de piétiner ou être dans une impasse.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Vous recevez le soutien tant attendu côté professionnel. Il était temps ! Cependant, vous êtes face à un choix important, avec pour possibilité de faire évoluer un projet ou celle de prendre une direction opposée. Il n'y a que vous pour décider.

Réduire les coûts surtout après la période des fêtes vous aidera à faire des économies. Des petits gains provenant d'activités occasionnelles vous permettent de gagner des bonus, c'est l'occasion de ne pas toucher à votre salaire.



Poisson (19 février - 21 mars)

Mars étant mal aspecté aujourd'hui, les relations au travail sont compliquées. Vous êtes de mauvaise humeur, nerveux et même susceptible, ce qui n'arrange rien. Toutes les mauvaises conditions sont réunies pour vous gâcher votre journée professionnelle !

Soyez vigilant aujourd'hui, car le carré Vénus/Mars risque de vous amener également des perturbations dans vos finances. Effectivement, vous pourriez faire des dépenses inconsidérées et même parfois excessives, la prudence s'impose dans ce domaine.



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

<p>Communiqué du Conseil des Ministres du mercredi 1er juin 2022 en n°2022-24/sgg</p> <p>1110 Malikilé</p> <p>Crise au sein du RPM Dr Bocari Treta sommé d'organiser un nouveau congrès</p>	<p>Situation financière du Mali : Non le pays n'est pas en "défaut de paiements"</p> <p>1111 Malikilé</p> <p>Prochain sommet de la CEDEAO sur le Mali Revoilà le Cadre d'Echanges</p>	<p>Plus de 1000 personnes participent au Sommet de la CEDEAO à Ouagadougou</p> <p>1112 Malikilé</p> <p>Le Sommet de la CEDEAO tergiverse, le Mali s'assume!</p>	<p>Le Mali s'assume à l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) : Les capacités de 50 membres du CNT renforcées</p> <p>1113 Malikilé</p> <p>La polémique entre le Mali et la CEDEAO</p>
<p>Journées de Réflexions et de Soutien à la Transition : La jeunesse invitée à jouer sa partition</p> <p>1114 Malikilé</p> <p>Dr Choguel Kokalla Maïga fait le bilan de l'an I de la rectification</p>	<p>Conférence des chefs de file des professionnels du secteur invités à s'approprier l'Événement</p> <p>1115 Malikilé</p> <p>Barikou Faso CEDEAO : Issoufou Mahamadou, son médiateur contesté!</p>	<p>Adema - PASJ : Enfin le bitan de 10 ans de pouvoir</p> <p>1116 Malikilé</p> <p>Le top départ!</p>	<p>Mali : La hausse des prix des denrées alimentaires</p> <p>1117 Malikilé</p> <p>Le nîet du Mali à la force française Barkhane</p>

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23